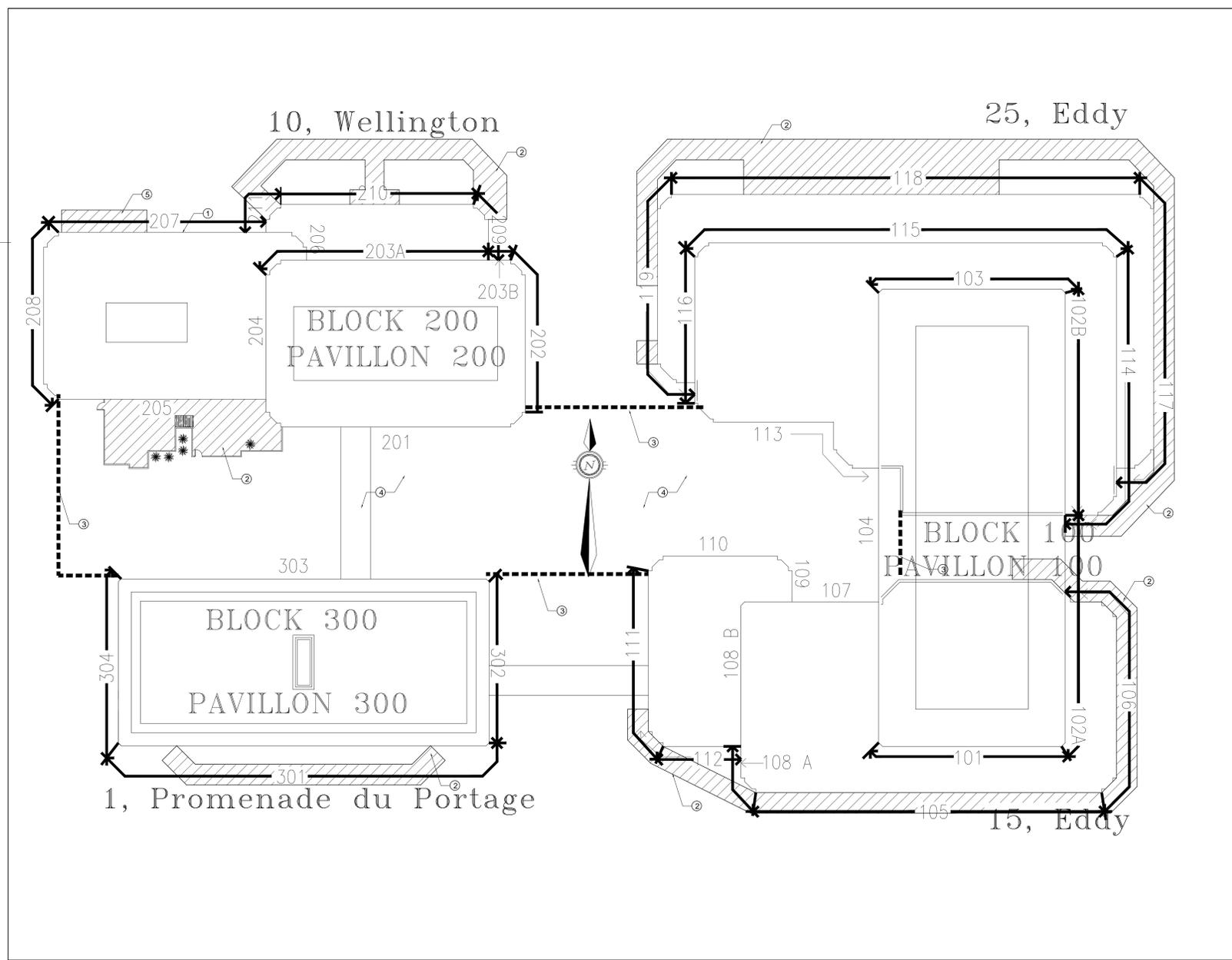


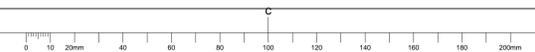
LES TERRASSES DE LA CHAUDIÈRE MASONRY REPAIRS TRAVAUX DE RÉPARATION DE LA BRIQUE

15-25, Rue Eddy St. - 10, Rue Wellington St. - 1
Promenade du Portage, Hull (Québec)

<p>NOTES GÉNÉRALES TRAVAUX D'INSPECTION ET DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE</p> <p>1 TRAVAUX DE LA PHASE 1 (EN SÉQUENCE) : FAÇADES 207, 208, 202, 203B, 203A, 206, 211, 210, 209, 106, 105, 108A, 117, 118. L'INSPECTION DES FAÇADES 207 ET 208 DEVRA ÊTRE RÉALISÉE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX INITIAUX DE RÉPARATION DE LA BRIQUE.</p> <p>2 TRAVAUX DE LA PHASE 2 (EN SÉQUENCE) : FAÇADES 111, 112, 302, 301, 304, 119, 114, 115, 116, 101, 102A, 102B, 103</p> <p>3 TRAVAUX DE LA PHASE 3 (NON INCLUS AU CONTRAT) : FAÇADES 205, 201, 204, 107, 108B, 109, 110, 104, 113 ET 303.</p> <p>4 L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE DES DÉMARCHES AVEC UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, POUR LUI FAIRE FAIRE DES INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET CE, DE TOUTES LES ÉLÉVATIONS COMPRISSES DANS LE PLAN DE MISE EN PHASES. PRÉVOIR UNE POSSIBILITÉ D'ACCÈS PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE À CHAQUE OUVRAGE DE SURBAISSEMENT D'ÉCHAFAUDAGE VOLANT; AU COURS DE CES INSPECTIONS, UN OPÉRATEUR D'ÉCHAFAUDAGE VOLANT À L'EMBAUCHE DE L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'ACCOMPAGNER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. L'ENTREPRENEUR SE DEVRAIT D'ANTICIPER : AUX ÉLÉVATIONS 207 ET 208 : UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISSEMENT EN ÉCHAFAUDAGE VOLANT.</p> <p>À TOUTES LES AUTRES ÉLÉVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE RÉVISIONS PÉRIODIQUES.</p>	<p>GENERAL NOTES BRICK INSPECTION AND REPLACEMENT</p> <p>1 PHASE 1 WORK (IN SEQUENCE) : FACADES 207, 208, 202, 203B, 203A, 206, 211, 210, 209, 106, 105, 108A, 117, 118. INSPECTION OF FACADES 207 AND 208 TO BE DONE PRIOR TO INITIAL BRICK REPAIRS</p> <p>2 PHASE 2 WORK (IN SEQUENCE) : FACADES 111, 112, 302, 301, 304, 119, 114, 115, 116, 101, 102A, 102B, 103</p> <p>3 PHASE 3 WORK (NOT IN CONTRACT) : FACADES 205, 201, 204, 107, 108B, 109, 110, 104, 113, AND 303</p> <p>4 THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FOR REGULAR INSPECTIONS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE OF ALL ELEVATIONS INCLUDED IN THE PHASING PLAN. PROVIDE FOR ACCESS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE TO EACH SWING STAGE DROP, INCLUDING ONE (1) OF THE CONTRACTOR'S SWING STAGE OPERATORS TO ACCOMPANY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING THE INSPECTIONS. THE CONTRACTOR SHOULD ANTICIPATE AT ELEVATION 207 & 208: ONE (1) TO TWO (2) INSPECTIONS AT EVERY SWING STAGE DROP, WITH A TOTAL COMBINED AVERAGE TIME OF THREE (3) HOURS PER SWING STAGE DROP.</p> <p>AT ALL OTHER ELEVATIONS: AN AVERAGE OF EIGHT (8) HOURS PER WEEK FOR PERIODIC REVIEW.</p>
<p>NOTES DU DESSIN</p> <p>① ZONE INITIALE DE TRAVAIL DONT LA PRIORITÉ EST LA PLUS PRESSANTE OU LA PLUS ÉLEVÉE. TRAVAUX À RÉALISER AVANT TOUTES LES AUTRES FAÇADES DU BÂTIMENT. SE REPORTER AUX ANNOTATIONS GÉNÉRALES CI-DEVANT.</p> <p>② CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PROTECTION ET À BÂTIS EN ACIER.</p> <p>③ CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PALISSADE.</p> <p>④ GARDER LA SUPERFICIE DE LA COUR INACCESSIBLE AU GRAND PUBLIC.</p> <p>⑤ BARRIÈRES ÉVENTUELLES DE PROTECTION, À BÂTIS EN ACIER. NON INCLUSES AU PRÉSENT CONTRAT.</p>	<p>DRAWING NOTES</p> <p>① INITIAL HIGHEST PRIORITY WORK AREA TO BE COMPLETED PRIOR TO ALL OTHER BUILDING FACES. REFER GENERAL NOTES ABOVE.</p> <p>② EXISTING STEEL FRAMED PROTECTION BARRIERS, TO REMAIN.</p> <p>③ EXISTING HOARDING BARRIERS, TO REMAIN.</p> <p>④ COURTYARD TO REMAIN INACCESSIBLE TO PUBLIC.</p> <p>⑤ FUTURE STEEL FRAMED PROTECTION BARRIERS, N.I.C.</p>
<p>LEGEND / LÉGENDE</p> <p>----- AREAS TO CLOSE OFF WITH BARRICADES AND CAUTION TAPE DURING WORK ZONES D'INTERDICTION DE TOUTE CIRCULATION ET CE, PAR LE MONTAGE DE BARRIÈRES ET DE RUBAN D'AVERTISSEMENT AU COURS DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX.</p> <p>EXISTING OVERHEAD PROTECTION TO REMAIN CONSERVER LES TRAVAUX EXISTANTS DE PROTECTION EN HAUTEUR.</p>	<p>KEY PLAN / PLAN CLÉ</p>



PRINTED: BY: 1 SITE PLAN / PLAN D'IMPLANTATION SCALE / ÉCHELLE: PW303C P96-A0 (1186041)



Publics Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

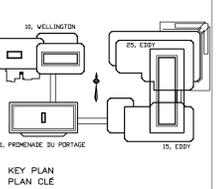
National Centre of Expertise Architectural and Engineering Services Real Property Services Branch

Centre d'expertise national Services d'architecture et génie Direction générale des services immobiliers

Cleland Jardine Engineering Limited

560 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200 KANATA, ONTARIO K2L 6S9 TEL: (813)991-1533 FAX: (813)991-1703 EMAIL: mail@clelandjardine.com

COLE+Associates ARCHITECTS INC.



05	ISSUED FOR ADDENDUM #1	05/25/2015
04	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT A. SUBMISSION	03/25/2015
03	ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT A. 99%, A FAIRE REVISER	03/25/2015
02	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A. 66%, A FAIRE REVISER	03/16/2015
01	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A. 33%, A FAIRE REVISER	02/13/2015

revision	date
A detail no. n° du détail	A
B location drawing no. n° de localisation	B
C drawing no. n° du dessin	C

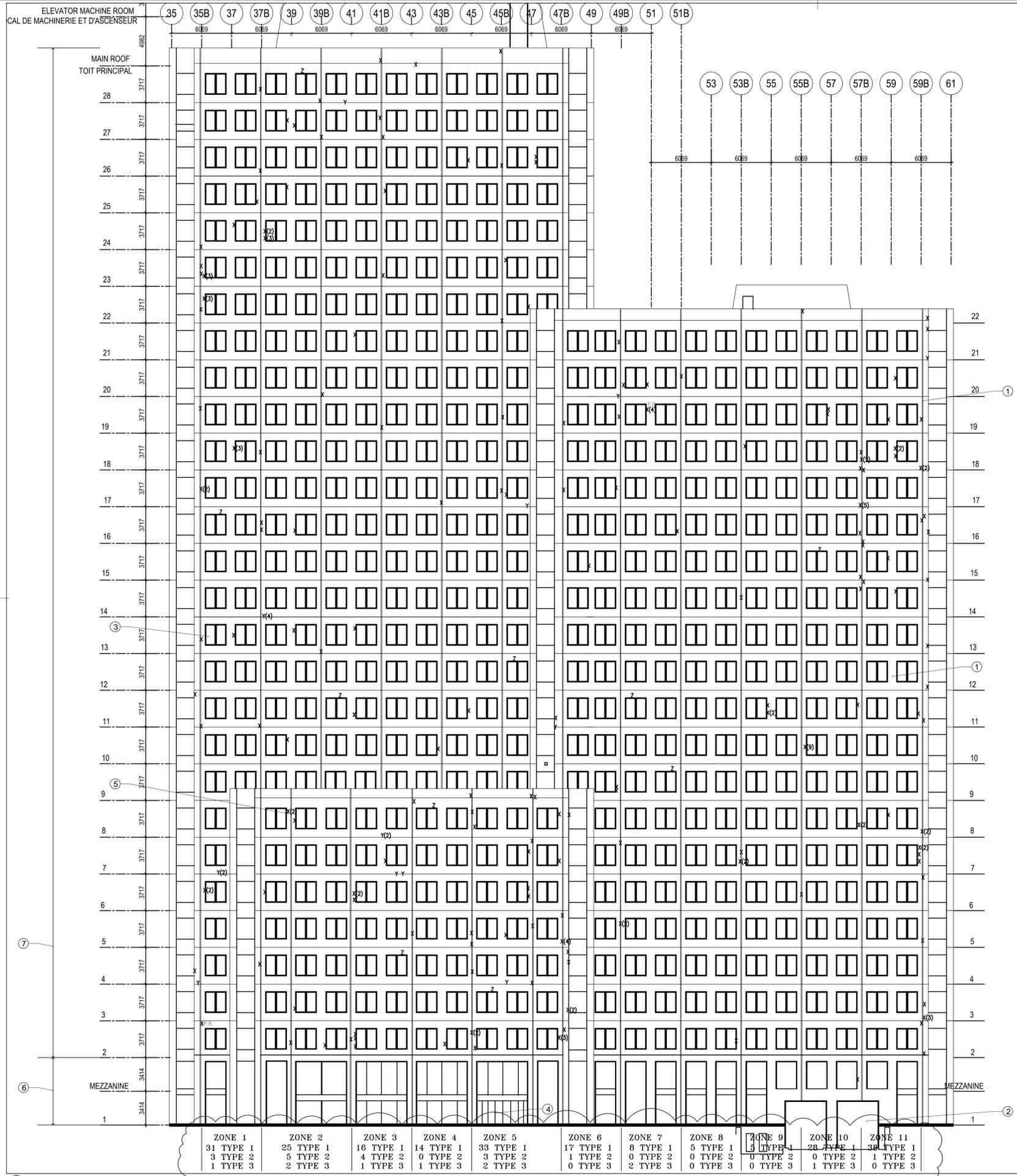
project / projet

LES TERRASSES DE LA CHAUDIÈRE 25, EDDY HULL (QUÉBEC)

drawing / dessin

SITE PLAN PLAN D'IMPLANTATION

Designed By / DESIGNED	Conçu par
Date / Mar 2015	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / B. HALDENBY	Dessiné par
Date / Mar 2015	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / DAVID COLE	Examiné par
Date / Mar 2015	(yyyy/mm/dd)
Approved By / DAVID COLE	Approuvé par
Date / Mar 2015	(yyyy/mm/dd)
Tender / TENDER	Soumission
JAMES BRUCE	Administrateur de projets
Project no. / R.068114.011	N° du projet
Drawing no. / A-100	N° du dessin



NOTES GÉNÉRALES

1. LES LETTRES 'X', 'Y' OU 'Z' ET RETROUVÉES DANS LES ÉLÉVATIONS REPRÉSENTENT DES POINTS OÙ L'ON A RETROUVÉ DES BRIQUES FRACTURÉES AU COURS DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LES BRIQUES. CETTE ENQUÊTE AYANT ÉTÉ MENÉE EN 2014 PAR LA SOCIÉTÉ JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. LES LETTRES 'X(#)', 'Y(#)' OU 'Z(#)' REPRÉSENTENT UN REPROUVEAU DE BRIQUES. LA LETTRE 'X' OU 'X(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 1. LA LETTRE 'Y' OU 'Y(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 2. LA LETTRE 'Z' OU 'Z(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 3. LES QUANTITÉS DE BRIQUES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT ET CE, SELON LE TYPE DE BRIQUES ET PAR ZONE, SONT PRÉSENTÉES À MÔME LA PARTIE INFÉRIEURE DES ÉLÉVATIONS. L'ENTREPRENEUR LES TRAVAUX DE RÉPARATION, EN PARTANT D'EN HAUT DE LA ZONE ET EN POURSUIVANT LE TOUT VERS LE BAS.

2. UNE ALLOCATION POUR LE REMPLACEMENT DE BRIQUES ADDITIONNELLES A ÉTÉ PRÉVUE DANS LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE. LE MONTANT TOTAL POUR LE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE DEVRA INCLURE LES EMPLACEMENTS ANNOTÉS DANS LES DESSINS D'ÉLÉVATIONS. LES BRIQUES ADDITIONNELLES IDENTIFIÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AU COURS DE SON EXAMEN ET CERTAINES BRIQUES ADDITIONNELLES ET BRISÉES DURANT LE PROCESSUS D'ENLÈVEMENT ET CE, EN RAISON DE LA DURETÉ PRONONCÉE DU MORTIER, AU COURS DES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT, PRENDRE SOIN DE GARDER AU MINIMUM LA BRISURE DES BRIQUES.

3. SUR UNE BASE HEBDOMADAIRE, EFFECTUER UN COMPTE DU NOMBRE DE BRIQUES REMPLACÉES ET SOUMETTRE LE TOUT À L'EXAMEN DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LE COMPTE DES BRIQUES À REMPLACER DEVRA AUSSI TENIR COMPTE DES TYPES ET DES ZONES.

4. L'ENTREPRENEUR DEVRA TENIR COMPTE D'INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET DEVANT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, COMPTE TENU DE LA COORDINATION DE L'ACCÈS AUX ENSEMBLES DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, SELON LES BESOINS. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'OFFRIR AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE LES SERVICES D'UN DE SES OPÉRATEURS D'ÉCHAFAUDAGES VOLANTS POUR L'ACCOMPAGNER AU COURS DES INSPECTIONS. LES INSPECTIONS SE RÉALISERONT DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'ANTICIPER CE QUI SUIVIT :

- AUX ÉLÉVATIONS 207 ET 208 : UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISSEMENT EN ÉCHAFAUDAGE VOLANT.
- À TOUTES LES AUTRES ÉLÉVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE RÉVISIONS PÉRIODIQUES.

5. REMONTER LES BRIQUES EN CONFORMITÉ AVEC LES DÉTAILS PRÉSENTÉS DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

NOTES DU DESSIN

① ZONE INITIALE DE TRAVAIL, DONT LA PRIORITÉ EST LA PLUS PRESSANTE OU LA PLUS ÉLEVÉE. TRAVAUX À RÉALISER AVANT TOUTES LES AUTRES FAÇADES DU BÂTIMENT. SE REPORTER AUX ANNOTATIONS GÉNÉRALES DU DESSIN A-100.

② QUAI DE CHARGEMENT EXISTANT, DEVANT DEMEURER À L'ÉTAT OPÉRATIONNEL. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE PROTÉGER CETTE ZONE CONTRE TOUT ENDOMMAGEMENT.

③ PROTÉGER LES FENÊTRES EXISTANTES CONTRE TOUT DOMMAGE POUVANT ÊTRE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT.

④ LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PROTECTION NE SONT PAS PRÉSENTÉES ICI AFIN DE GARDER LE DESSIN LE PLUS CLAIR POSSIBLE. SE REPORTER AU PLAN DU DESSIN A100 AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT. CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES.

⑤ EMPLACEMENT DE TRAVAUX TYPIQUES ET DESCRIPTION. SE REPORTER À LA LÉGENDE ET AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION.

⑥ CONSTRUCTION À PLACAGE EN BRIQUES STANDARD, JUSQU'AU NIVEAU DU DEUXIÈME ÉTAGE.

⑦ CONSTRUCTION DE PANNEAUX EN BRIQUES ET DE TYPE PRÉFABRIQUÉ, DU DEUXIÈME ÉTAGE JUSQU'AU NIVEAU DU TOIT.

LEGEND / LÉGENDE

X (#) STRETCHER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS.
RANG EN PANNEAUX - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

Y (#) ROW/LOCK COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS.
RANG EN BOUTISSE DE CHAMP - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

Z (#) SOLIDIER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS.
RANG EN FAUSSEZ - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES AND PROCEDURES. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET LES PROCÉDURES SY RATTACHANT.

TOTAL BRICK REPAIR FOR THIS ELEVATION
RÉPARER L'ENSEMBLE DE LA BRIQUE PRÉSENTÉE DANS CETTE ÉLÉVATION
TYPE 1 220
TYPE 2 17
TYPE 3 10

TOTAL BRICKS 247. FACTORING 2:1 REMPLACEMENT TOTAL 741
NOMBRE TOTAL DE BRIQUES : 247. ICI, L'ON SE DOIT DE TENIR COMPTE D'UN FACTEUR DE REMPLACEMENT DE 2 DANS 1. TOTAL = 741

KEY PLAN / PLAN CLÉ

GENERAL NOTES

1. AN 'X', 'Y' OR 'Z' ON THE ELEVATIONS SHOWS A LOCATION OF FRACTURED BRICKS FOUND DURING THE LAST BRICK SURVEY CARRIED OUT IN 2014 BY JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. 'X(#)', 'Y(#)' OR 'Z(#)' REPRESENTS A CLUSTER OF BRICKS. 'X' OR 'X(#)' SHOWS TYPE 1 BRICK REPAIR. 'Y' OR 'Y(#)' SHOWS TYPE 2 BRICK REPAIR. 'Z' OR 'Z(#)' SHOWS TYPE 3 BRICK REPAIR. THE AMOUNT OF BRICKS ALLOWED IN THE CONTRACT PER TYPE PER ZONE IS SHOWN AT THE BOTTOM OF THE ELEVATIONS. PROCEED WITH THE WORK FROM THE TOP OF THE ZONE PROGRESSING TOWARD THE BOTTOM.

2. AN ALLOWANCE FOR ADDITIONAL BRICK REPLACEMENT HAS BEEN INCLUDED IN THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT. THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT WILL INCLUDE THE NOTED LOCATIONS IN THE ELEVATION DRAWINGS, ADDITIONAL BRICKS IDENTIFIED BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING REVIEW, AND SOME ADDITIONAL BROKEN BRICKS DURING THE REMOVAL PROCESS DUE TO THE VERY HARD MORTAR. USE CARE TO MINIMIZE BREAKAGE DURING REMOVAL.

3. ON A WEEKLY BASIS, PROVIDE A COUNT, PER TYPE PER ZONE, OF REPLACED BRICKS TO THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.

4. THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FOR REGULAR INSPECTIONS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE, INCLUDING COORDINATING ACCESS TO SWING STAGE DROPS AS REQUIRED. PROVIDE FOR ONE (1) OF THE CONTRACTOR'S SWING STAGE OPERATORS TO ACCOMPANY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING THE INSPECTIONS. THE INSPECTIONS WILL OCCUR WITHIN REGULAR WORKING HOURS. THE CONTRACTOR SHOULD ANTICIPATE:

- AT ELEVATION 207 & 208: ONE (1) TO TWO (2) INSPECTIONS AT EVERY SWING STAGE DROP, WITH A TOTAL COMBINED AVERAGE TIME OF THREE (3) HOURS PER SWING STAGE DROP.
- AT ALL OTHER ELEVATIONS: AN AVERAGE OF EIGHT (8) HOURS PER WEEK FOR PERIODIC REVIEW.

5. BRICKS TO BE RESET AS SHOWN ON DETAILS IN STRUCTURAL SERIES DRAWINGS

DRAWING NOTES

① INITIAL HIGHEST PRIORITY WORK AREA TO BE COMPLETED PRIOR TO ALL OTHER BUILDING FACES. REFER GENERAL NOTES DRAWING A-100

② EXISTING LOADING DOCK TO REMAIN IN USE. CONTRACTOR TO PROTECT AREA AGAINST DAMAGE

③ PROTECT EXISTING WINDOWS AGAINST DAMAGE CAUSED BY WORK WITHIN THIS CONTRACT

④ EXISTING PROTECTION BARRIERS NOT SHOWN FOR CLARITY. REFER PLAN A100 FOR LOCATION. EXISTING BARRIERS TO REMAIN.

⑤ TYPICAL WORK AND DESCRIPTION LOCATIONS. REFER TO LEGEND AND STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES

⑥ STANDARD BRICK VENEER CONSTRUCTION TO SECOND LEVEL

⑦ PRECAST BRICK PANEL CONSTRUCTION SECOND LEVEL TO ROOF

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux

Canada

National Centre of Expertise / Centre d'expertise national
Architectural and Engineering Services / Services d'architecture et d'ingénierie
Real Property Services Branch / Direction générale des services immobiliers

Cleland Jardine Engineering Limited
560 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200
KANATA, ONTARIO K2L 6B9
TEL: (813)991-1533 FAX: (813)991-1703
EMAIL: mail@clelandjardine.com

COLE+Associates ARCHITECTS INC.
15. WELLINGTON
15. EDDY
15. EDDY

KEY PLAN / PLAN CLÉ

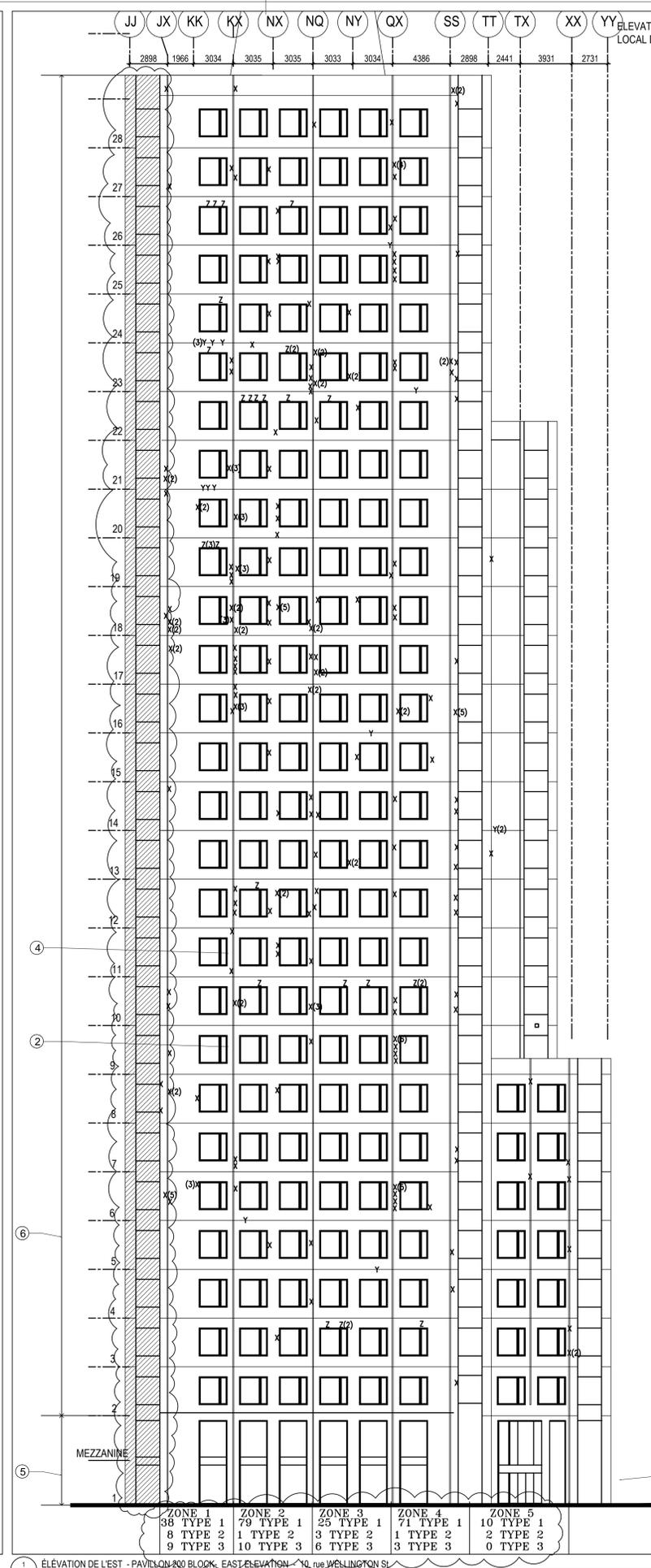
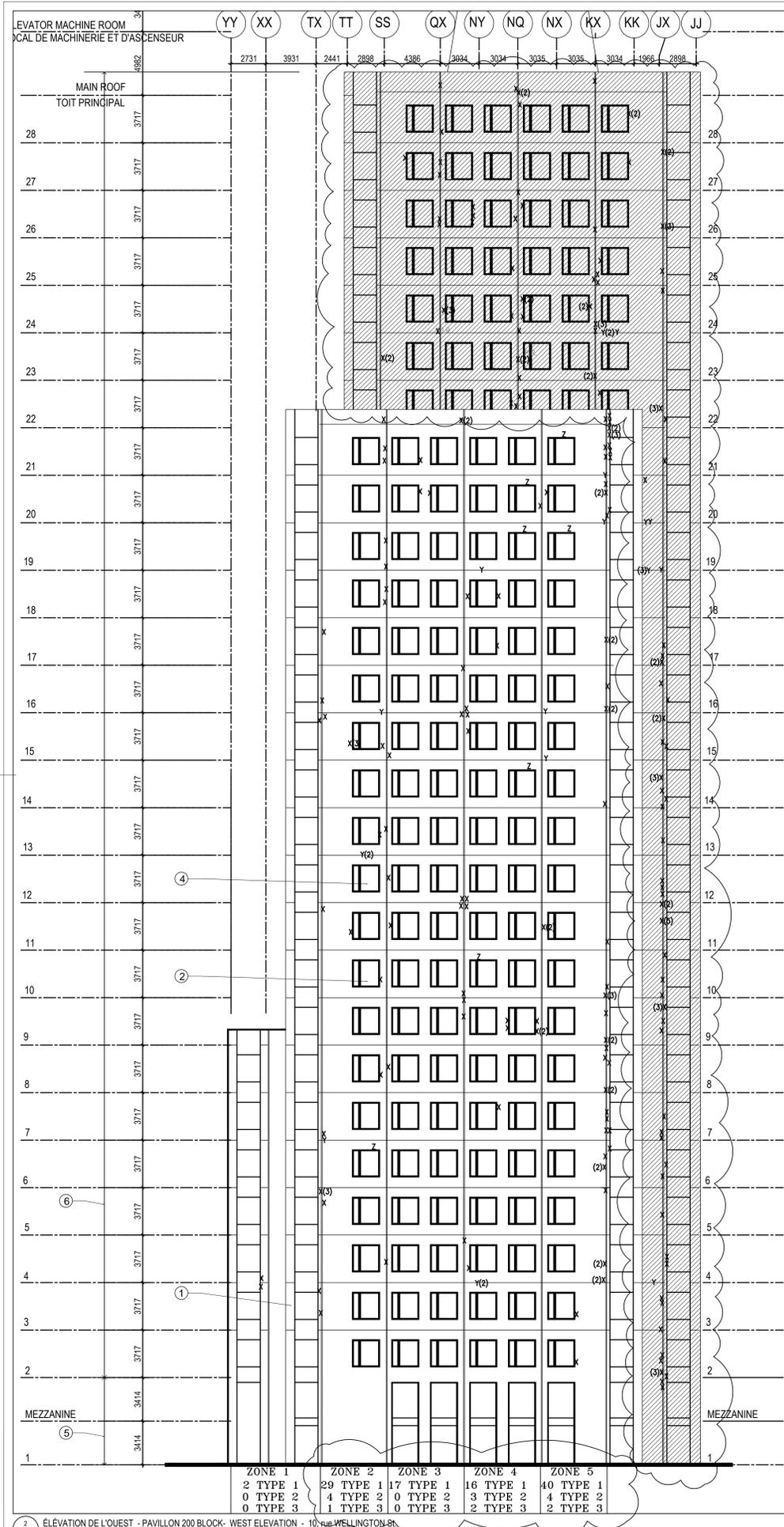
ISSUED FOR ADDENDUM #1 / 05/25/2015
ISSUED FOR TENDER DOCUMENT OF SUBMISSION / 03/25/2015
ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT A 99%, A FAIRE RÉVISER / 03/25/2015
ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 66%, A FAIRE RÉVISER / 02/16/2015
ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 33%, A FAIRE RÉVISER / 02/13/2015

revision / révision
A detail no. / n° du détail
B location drawing no. / n° de localisation
C drawing no. / n° du dessin

project / projet
LES TERRASSES DE LA CHAUDIÈRE 25, EDDY HULL (QUÉBEC)

drawing / dessin
ELEVATIONS BLOCK 200 NORTH
ÉLÉVATIONS - PAVILLON 200, AU NORD

Designed By / Conçu par
Date / Date
Drawn By / Dessiné par
Date / Date
Reviewed By / Examiné par
Date / Date
Approved By / Approuvé par
Date / Date
Tender / Soumission
Project Manager / Administrateur de projets
Project no. / N° du projet
R.068114.011
Drawing no. / N° du dessin
A-400



NOTES GÉNÉRALES

- LES LETTRES 'X', 'Y' OU 'Z' ET RETROUVÉES DANS LES ÉLÉVATIONS REPRÉSENTENT DES POINTS OÙ L'ON A RETROUVÉ DES BRIQUES FRACTURÉES AU COURS DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LES BRIQUES. CETTE ENQUÊTE AYANT ÉTÉ MENÉE EN 2014 PAR LA SOCIÉTÉ JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. LES LETTRES 'X'(#), 'Y'(#) OU 'Z'(#) REPRÉSENTENT UN REGROUPEMENT DE BRIQUES. LA LETTRE 'X' OU 'X'(#) REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 1. LA LETTRE 'Y' OU 'Y'(#) REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 2. LA LETTRE 'Z' OU 'Z'(#) REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 3. LES QUANTITÉS DE BRIQUES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT ET CE, SELON LE TYPE DE BRIQUES ET PAR ZONE, SONT PRÉSENTÉES À MÊME LA PARTIE INFÉRIEURE DES ÉLÉVATIONS. ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE RÉPARATION, EN PARTANT D'EN HAUT DE LA ZONE ET EN POURSUIVANT LE TOUT VERS LE BAS.
- UNE ALLOCATION POUR LE REMPLACEMENT DE BRIQUES ADDITIONNELLES A ÉTÉ PRÉVUE DANS LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE. LE MONTANT TOTAL POUR LE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE DEVA INCLURE LES EMPACEMENTS ANNOTÉS DANS LES DESSINS D'ÉLÉVATIONS, LES BRIQUES ADDITIONNELLES IDENTIFIÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AU COURS DE SON EXAMEN ET CERTAINES BRIQUES ADDITIONNELLES ET BRISÉES DURANT LE PROCESSUS D'ENLÈVEMENT ET CE, EN RAISON DE LA DURETÉ PRONONCÉE DU MORTIER AU COURS DES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT, PRENDRE SOIN DE GARDER AU MINIMUM LA BRISURE DES BRIQUES.
- SUR UNE BASE HEBDOMADAIRE, EFFECTUER UN COMPTE DU NOMBRE DE BRIQUES REMPLACÉES ET SOUMETTRE LE TOUT À L'EXAMEN DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LE COMPTE DES BRIQUES À REMPLACER DEVA AUSSI TENIR COMPTE DES TYPES ET DES ZONES.
- L'ENTREPRENEUR DEVA TENIR COMPTE D'INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET DEVANT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, COMPTE TENU DE LA COORDINATION DE L'ACCÈS AUX ENSEMBLES DE SURBAISEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, SELON LES BESOINS. L'ENTREPRENEUR SE DEVA D'OFFRIR AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE LES SERVICES D'UN DE SES OPÉRATEURS D'ÉCHAFAUDAGES VOLANTS POUR L'ACCOMPAGNER AU COURS DES INSPECTIONS. LES INSPECTIONS SE RÉALISERONT DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR SE DEVAIT D'ANTICIPER CE QUI SUIT :
 - AUX ÉLÉVATIONS 207 ET 208 : UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISEMENT EN ÉCHAFAUDAGE VOLANT.
 - À TOUTES LES AUTRES ÉLÉVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE RÉVISIONS PÉRIODIQUES.
- REMONTER LES BRIQUES EN CONFORMITÉ AVEC LES DÉTAILS PRÉSENTÉS DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

NOTES DU DESSIN

- TRAVAUX À RÉALISER À L'INTÉRIEUR DE ZONES DE TRAVAUX DE LA PLUS HAUTE PRIORITÉ ET CE, AVANT D'ATTAQUER TOUTES LES AUTRES FAÇADES DU BÂTIMENT.
- PROTÉGER LES FENÊTRES EXISTANTES CONTRE TOUT DOMMAGE POUVANT ÊTRE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT.
- LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PROTECTION NE SONT PAS PRÉSENTÉES ICI, AFIN DE GARDER LE DESSIN LE PLUS CLAIR POSSIBLE. SE REPORTER AU PLAN DU DESSIN A100 AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT. CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES.
- EMPLACEMENT DE TRAVAUX TYPiques ET DESCRIPTION. SE REPORTER À LA LÉGENDE ET AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION.
- CONSTRUCTION À PLACAGE EN BRIQUES STANDARD, JUSQU'AU NIVEAU DU DEUXIÈME ÉTAGE.
- CONSTRUCTION DE PANNEAUX EN BRIQUES ET DE TYPE PRÉFABRIQUÉ, DU DEUXIÈME ÉTAGE JUSQU'AU NIVEAU DU TOIT.

LEGEND / LÉGENDE

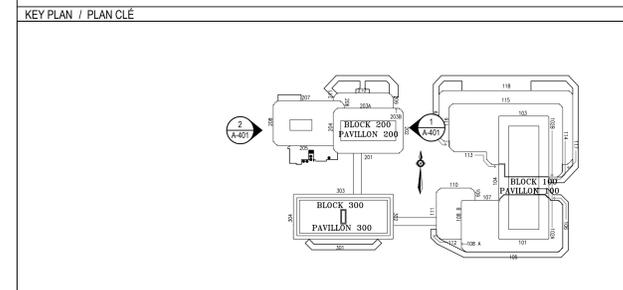
X (#) : STRETCHER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. TYPE 1 REPAIR
RANG EN BOUTISSE DE CHAMP - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE. RÉPARATION DE TYPE 1

Y (#) : ROWLOCK COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. TYPE 2 REPAIR
RANG EN PAUSSE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE. RÉPARATION DE TYPE 2

Z (#) : SOLIDER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. TYPE 3 REPAIR
RANG EN PAILLIASSE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE. RÉPARATION DE TYPE 3

REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES AND PROCEDURES. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET LES PROCÉDURES SY RATTACHANT.
RÉPARER L'ENSEMBLE DE LA BRIQUE PRÉSENTÉE DANS CETTE ÉLÉVATION.
TYPE 1 327
TYPE 2 26
TYPE 3 33

TOTAL BRICKS 386 FACTORING 2:1 REPLACEMENT TOTAL 1158
NOMBRE TOTAL DE BRIQUES : 386; ICI, L'ON SE DOIT DE TENIR COMPTE D'UN FACTEUR DE REMPLACEMENT DE 2 DANS 1, TOTAL = 1158



Publics Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux

Canada

National Centre of Expertise / Centre d'expertise nationale
Architectural and Engineering Services / Services d'architecture et génie
Real Property Services Branch / Direction générale des services immobiliers

Cleland Jardine Engineering Limited
560 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200
KANATA, ONTARIO K2L 6B9
TEL: (813)991-1533 FAX: (813)991-1703
EMAIL: mail@clelandjardine.com

COLE+Associates ARCHITECTS INC.
15, WELLINGTON
25, ESTY

KEY PLAN / PLAN CLÉ

UNIVERSITY ASSOCIATION OF ARCHITECTS
100, GERRARD ST. E. TORONTO, ONT. M5C 1A6
3712

05	ISSUED FOR ADDENDUM #1	05/25/2015
04	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT RE SUBMISSION	03/25/2015 25 MARS, 2015
03	ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT A 99%, A FAIRE REVISION	03/25/2015 03 MARS, 2015
02	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 66%, A FAIRE REVISION	03/16/2015 16 MARS, 2015
01	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 33%, A FAIRE REVISION	02/13/2015 13 FEV, 2015

revision / révision

A	detail no. / n° de détail	A
B	location drawing no. / n° de localisation	B
C	drawing no. / n° de dessin	C

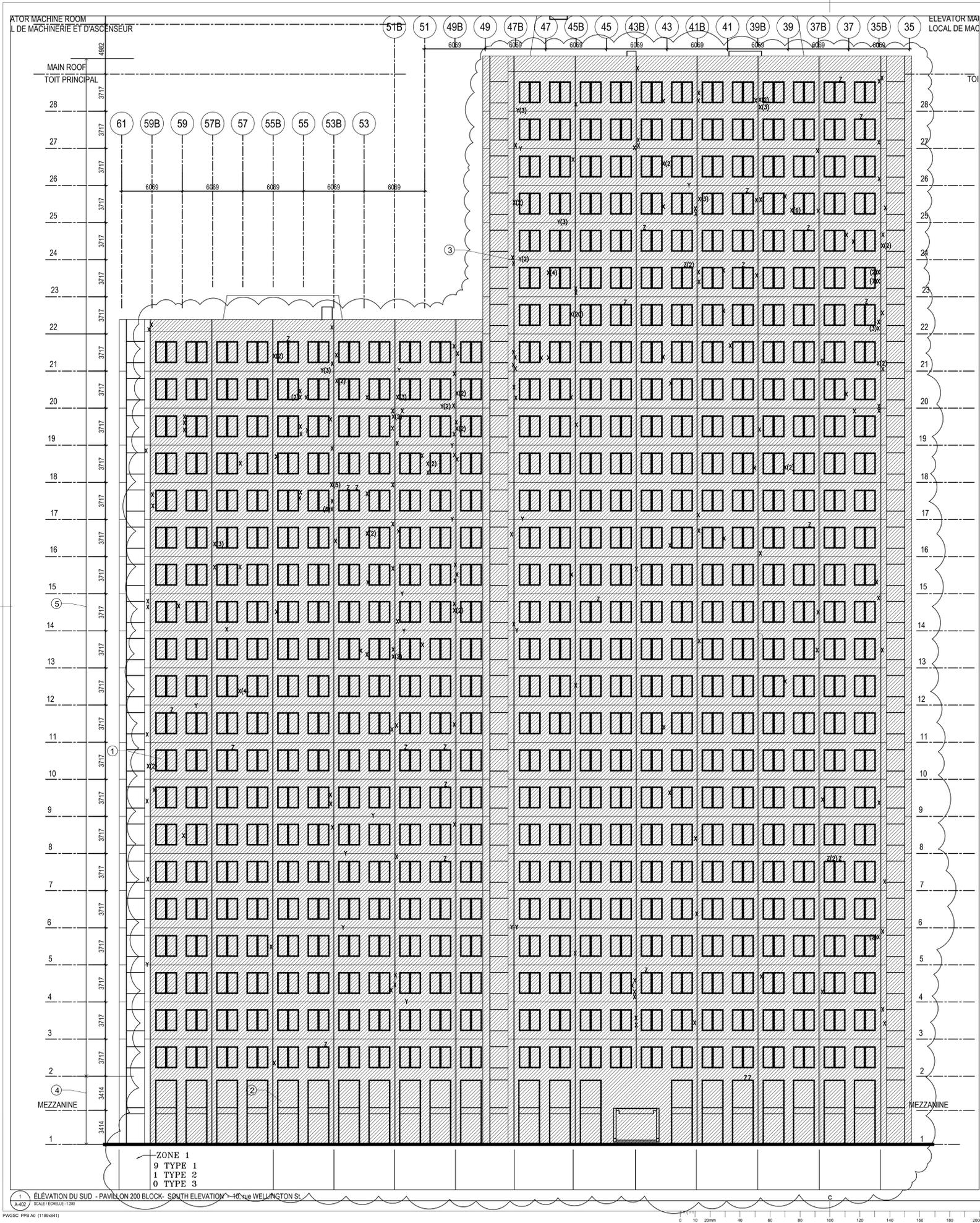
project / projet

LES TERRASSES DE LA CHAUDIERE 25, EDDY HULL (QUÉBEC)

drawing / dessin

ELEVATIONS BLOCK 200 EAST AND WEST ÉLÉVATIONS - PAVILLON 300 - À L'EST ET À L'OUEST

Designed By / Conçu par: DESIGNED
Date / Date: Mar 2015
Drawn By / Dessiné par: B. HALDENBY
Date / Date: Mar 2015
Reviewed By / Examiné par: DAVID COLE
Date / Date: Mar 2015
Approved By / Approuvé par: DAVID COLE
Date / Date: Mar 2015
Tender / Soumission: JAMES BRUCE
Project Manager / Administrateur de projets: JAMES BRUCE
Project no. / N° du projet: R.068114.011
Drawing no. / N° du dessin: A-401



NOTES GÉNÉRALES

- LES LETTRES 'X', 'Y' OU 'Z' ET RETROUVÉES DANS LES ÉLEVATIONS REPRÉSENTENT DES POINTS OÙ L'ON A RETROUVÉ DES BRIQUES FRACTURÉES AU COURS DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LES BRIQUES. CETTE ENQUÊTE AYANT ÉTÉ MENÉE EN 2014 PAR LA SOCIÉTÉ JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. LES LETTRES 'X(#)', 'Y(#)' OU 'Z(#)' REPRÉSENTENT UN GROUPEMENT DE BRIQUES. LA LETTRE 'X' OU 'X(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 1. LA LETTRE 'Y' OU 'Y(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 2. LA LETTRE 'Z' OU 'Z(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 3. LES QUANTITÉS DE BRIQUES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT ET CE, SELON LE TYPE DE BRIQUES ET PAR ZONE, SONT PRÉSENTÉES À MÊME LA PARTIE INFÉRIEURE DES ÉLEVATIONS. ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE RÉPARATION, EN PARTANT D'EN HAUT DE LA ZONE ET EN POURSUIVANT LE TOUT VERS LE BAS.
- UNE ALLOCATION POUR LE REMPLACEMENT DE BRIQUES ADDITIONNELLES A ÉTÉ PRÉVUE DANS LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE. LE MONTANT TOTAL POUR LE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE DEVRA INCLURE LES EMPLACEMENTS ANNOTÉS DANS LES DESSINS D'ÉLEVATIONS. LES BRIQUES ADDITIONNELLES IDENTIFIÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AU COURS DE SON EXAMEN ET CERTAINES BRIQUES ADDITIONNELLES ET BRISÉES DURANT LE PROCESSUS D'ENLEVEMENT ET CE, EN RAISON DE LA DURÉTÉ PRONONCÉE DU MORTIER. AU COURS DES TRAVAUX D'ENLEVEMENT, PRENDRE SOIN DE GARDER AU MINIMUM LA BRISURE DES BRIQUES.
- SUR UNE BASE HEBDOMADAIRE, EFFECTUER UN COMPTE DU NOMBRE DE BRIQUES REPLACÉES ET SOUMETTRE LE TOUT À L'EXAMEN DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LE COMPTE DES BRIQUES À REPLACER DEVRA AUSSI TENIR COMPTE DES TYPES ET DES ZONES.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA TENIR COMPTE D'INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET DEVANT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, COMPTE TENU DE LA COORDINATION DE L'ACCÈS AUX ENSEMBLES DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFFAUDAGES VOLANTS, SELON LES BESOINS. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'OFFRIR AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE LES SERVICES D'UN DE SES OPÉRATEURS D'ÉCHAFFAUDAGES VOLANTS POUR L'ACCOMPAGNER AU COURS DES INSPECTIONS. LES INSPECTIONS SE RÉALISERONT DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'ANTICIPER CE QUI SUIT :
 - AUX ÉLEVATIONS 207 ET 208 : UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISSEMENT EN ÉCHAFFAUDAGE VOLANT.
 - À TOUTES LES AUTRES ÉLEVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE RÉVISIONS PÉRIODIQUES.
- REMONTER LES BRIQUES EN CONFORMITÉ AVEC LES DÉTAILS PRÉSENTÉS DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

NOTES DU DESSIN

- PROTÉGER LES FENÊTRES EXISTANTES CONTRE TOUT DOMMAGE POUVANT ÊTRE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT.
- LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PROTECTION NE SONT PAS PRÉSENTÉES ICI, AFIN DE GARDER LE DESSIN LE PLUS CLAIR POSSIBLE. SE REPORTER AU PLAN DU DESSIN A100 AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT. CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES.
- EMPLACEMENT DE TRAVAUX TYPIQUES ET DESCRIPTION. SE REPORTER À LA LÉGENDE ET AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION.
- CONSTRUCTION À PLACAGE EN BRIQUES STANDARD, JUSQU'AU NIVEAU DU DEUXIÈME ÉTAGE.
- CONSTRUCTION DE PANNEAUX EN BRIQUES ET DE TYPE PRÉFABRIQUÉ, DU DEUXIÈME ÉTAGE JUSQU'AU NIVEAU DU TOIT

LEGEND / LÉGENDE

X(1) STRETCHER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS.
RANG EN PANNERASSE - REPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

Y(2) ROW/LOCK COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS.
RANG EN BOUTISSE DE CHAMP - REPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

Z(3) SOLDIER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS.
RANG EN PALISSADE - REPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

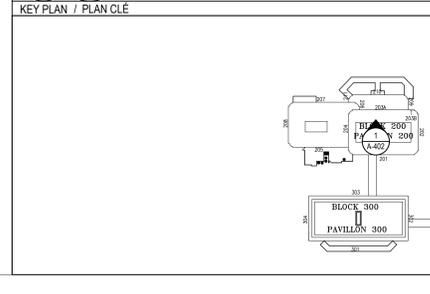
REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES AND PROCEDURES. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET LES PROCEDURES S'Y RATTACHANT.

TOTAL BRICK REPAIR FOR THIS ELEVATION
RÉPARER L'ENSEMBLE DE LA BRIQUE PRÉSENTÉE DANS CETTE ÉLEVATION.

TYPE 1 9
TYPE 2 1
TYPE 3 0

TOTAL BRICKS 10 FACTORING 2:1 REPLACEMENT TOTAL 30
NOMBRE TOTAL DE BRIQUES : 10. ICI, L'ON SE DOIT DE TENIR COMPTE D'UN FACTEUR DE REMPLACEMENT DE 2 DANS 1; TOTAL = 30

NOT IN CONTRACT
NON INCLUS AU CONTRAT



GENERAL NOTES

- AN 'X', 'Y' OR 'Z' ON THE ELEVATIONS SHOWS A LOCATION OF FRACTURED BRICKS FOUND DURING THE LAST BRICK SURVEY CARRIED OUT IN 2014 BY JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. 'X(#)', 'Y(#)' OR 'Z(#)' REPRESENTS A CLUSTER OF BRICKS. 'X' OR 'X(#)' SHOWS TYPE 1 BRICK REPAIR. 'Y' OR 'Y(#)' SHOWS TYPE 2 BRICK REPAIR. 'Z' OR 'Z(#)' SHOWS TYPE 3 BRICK REPAIR. THE AMOUNT OF BRICKS ALLOWED IN THE CONTRACT PER TYPE PER ZONE IS SHOWN AT THE BOTTOM OF THE ELEVATIONS. PROCEED WITH THE WORK FROM THE TOP OF THE ZONE PROGRESSING TOWARD THE BOTTOM.
- AN ALLOWANCE FOR ADDITIONAL BRICK REPLACEMENT HAS BEEN INCLUDED IN THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT. THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT WILL INCLUDE THE NOTED LOCATIONS IN THE ELEVATION DRAWINGS, ADDITIONAL BRICKS IDENTIFIED BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING REVIEW, AND SOME ADDITIONAL BROKEN BRICKS DURING THE REMOVAL PROCESS DUE TO THE VERY HARD MORTAR. USE CARE TO MINIMIZE BREAKAGE DURING REMOVAL.
- ON A WEEKLY BASIS, PROVIDE A COUNT, PER TYPE PER ZONE, OF REPLACED BRICKS TO THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.
- THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FOR REGULAR INSPECTIONS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE, INCLUDING COORDINATING ACCESS TO SWING STAGE DROPS AS REQUIRED. PROVIDE FOR ONE (1) OF THE CONTRACTOR'S SWING STAGE OPERATORS TO ACCOMPANY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING THE INSPECTIONS. THE INSPECTIONS WILL OCCUR WITHIN REGULAR WORKING HOURS. THE CONTRACTOR SHOULD ANTICIPATE:
 - AT ELEVATION 207 & 208: ONE (1) TO TWO (2) INSPECTIONS AT EVERY SWING STAGE DROP, WITH A TOTAL COMBINED AVERAGE TIME OF THREE (3) HOURS PER SWING STAGE DROP.
 - AT ALL OTHER ELEVATIONS: AN AVERAGE OF EIGHT (8) HOURS PER WEEK FOR PERIODIC REVIEW.
- BRICKS TO BE RESET AS SHOWN ON DETAILS IN STRUCTURAL SERIES DRAWINGS

DRAWING NOTES

- PROTECT EXISTING WINDOWS AGAINST DAMAGE CAUSED BY WORK WITHIN THIS CONTRACT
- EXISTING PROTECTION BARRIERS NOT SHOWN FOR CLARITY. REFER PLAN ON A100 FOR LOCATION. EXISTING BARRIERS TO REMAIN.
- TYPICAL WORK AND DESCRIPTION LOCATIONS. REFER TO LEGEND AND STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES
- STANDARD BRICK VENEER CONSTRUCTION TO SECOND LEVEL
- PRECAST BRICK PANEL CONSTRUCTION SECOND LEVEL TO ROOF

LEGEND / LÉGENDE

révision / revision	A detail no. / n° du détail	date
05	ISSUED FOR ADDENDUM #1	05/25/2015
04	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT OF SUBMISSION	03/25/2015
03	ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT A 99%, A FAIRE REVISER 28 MARS, 2015	03/25/2015
02	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 66%, A FAIRE REVISER 12 FÉV. 2015	03/16/2015
01	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 33%, A FAIRE REVISER 03 FÉV. 2015	02/13/2015

LES TERRASSES DE LA CHAUDIÈRE 25, EDDY HULL (QUÉBEC)

project

drawing **ELEVATIONS BLOCK 200 SOUTH ÉLEVATIONS - PAVILLON 200, AU SUD** dessin

Designed By **DESIGNED** Conçu par
Date Mar 2015 (yyyy/mm/dd)
Drawn By **B. HALDENBY** Dessiné par
Date Mar 2015 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By **DAVID COLE** Examiné par
Date Mar 2015 (yyyy/mm/dd)
Approved By **DAVID COLE** Approuvé par
Date Mar 2015 (yyyy/mm/dd)
Tender **JAMES BRUCE** Soumission
Project Manager **JAMES BRUCE** Administrateur de projets
Project no. **R.068114.011** N° du projet
Drawing no. **A-402** N° du dessin

Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

National Centre of Expertise / Centre d'expertise nationale
Architectural and Engineering Services / Services d'architecture et génie
Real Property Services Branch / Direction générale des services immobiliers

Cleland Jardine Engineering Limited
560 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200
KANATA, ONTARIO K2L 6B9
TEL: (813)991-1533 FAX: (813)991-1703
EMAIL: mail@clelandjardine.com

COLE+Associates ARCHITECTS INC.

15. VELLINGTON 15. EDDY

KEY PLAN / PLAN CLÉ

UNITARIO ASSOCIATION of Architects and Engineers

05 ISSUED FOR ADDENDUM #1 05/25/2015

04 ISSUED FOR TENDER DOCUMENT OF SUBMISSION 03/25/2015

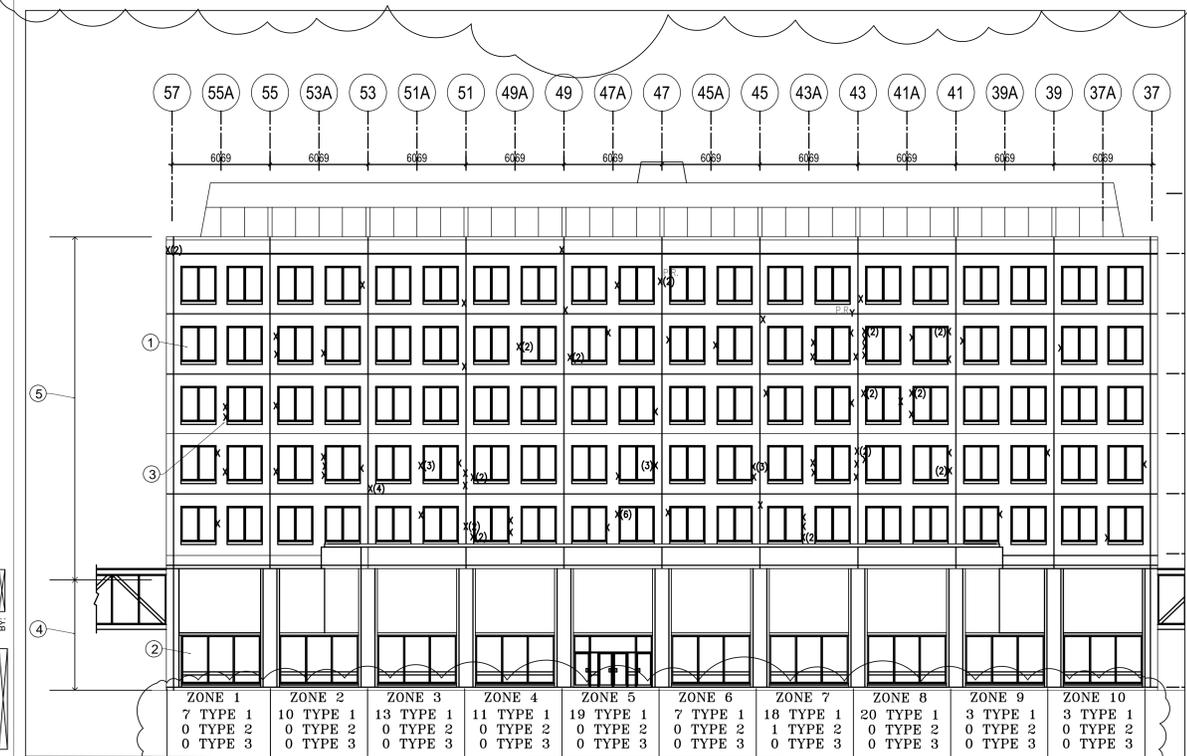
03 ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT A 99%, A FAIRE REVISER 28 MARS, 2015 03/25/2015

02 ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 66%, A FAIRE REVISER 12 FÉV. 2015 03/16/2015

01 ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 33%, A FAIRE REVISER 03 FÉV. 2015 02/13/2015

revision / révisión

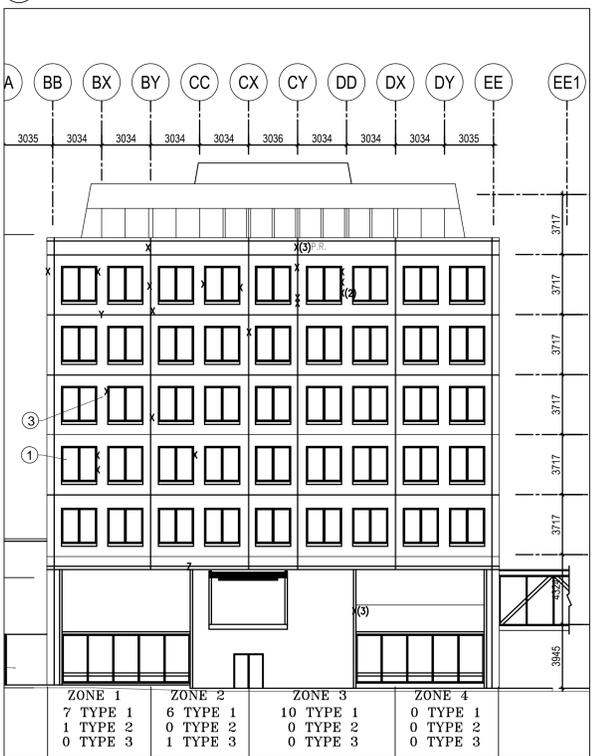
A detail no. / n° du détail
B location drawing no. / n° de localisation
C drawing no. / n° du dessin



2 ÉLEVATION DU SUD - PAVILLON 300 BLOCK - SOUTH ELEVATION - 1. PROMENADE DU PORTAGE
A-403 SCALE / ÉCHELLE: 1:200



3 ÉLEVATION DE L'OUEST - PAVILLON 300 BLOCK - WEST ELEVATION - 1. PROMENADE DU PORTAGE
A-403 SCALE / ÉCHELLE: 1:200



1 ÉLEVATION DE L'EST - PAVILLON 300 BLOCK - EAST ELEVATION - 1. PROMENADE DU PORTAGE
A-403 SCALE / ÉCHELLE: 1:200

NOTES GÉNÉRALES

- LES LETTRES 'X', 'Y' OU 'Z' ET RETROUVÉES DANS LES ÉLEVATIONS REPRÉSENTENT DES POINTS OÙ L'ON A RETROUVÉ DES BRIQUES FRACTURÉES AU COURS DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LES BRIQUES. CETTE ENQUÊTE AYANT ÉTÉ MENÉE EN 2014 PAR LA SOCIÉTÉ JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. LES LETTRES 'X'(#), 'Y'(#) OU 'Z'(#) REPRÉSENTENT UN REGROUPEMENT DE BRIQUES. LA LETTRE 'X' OU 'X'(#) REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 1. LA LETTRE 'Y' OU 'Y'(#) REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 2. LA LETTRE 'Z' OU 'Z'(#) REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 3. LES QUANTITÉS DE BRIQUES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT ET CE, SELON LE TYPE DE BRIQUES ET PAR ZONE, SONT PRÉSENTÉES À MÊME LA PARTIE INFÉRIEURE DES ÉLEVATIONS. ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE RÉPARATION, EN PARTANT D'EN HAUT DE LA ZONE ET EN POURSUIVANT LE TOUT VERS LE BAS.
- UNE ALLOCATION POUR LE REMPLACEMENT DE BRIQUES ADDITIONNELLES A ÉTÉ PRÉVUE DANS LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE. LE MONTANT TOTAL POUR LE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE DEVA INCLURE LES EMPLACEMENTS ANNOTÉS DANS LES DESSINS D'ÉLEVATIONS, LES BRIQUES ADDITIONNELLES IDENTIFIÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AU COURS DE SON EXAMEN ET CERTAINES BRIQUES ADDITIONNELLES ET BRISÉES DURANT LE PROCESSUS D'ENLÈVEMENT ET CE, EN RAISON DE LA DURETÉ PRONONCÉE DU MORTIER. AU COURS DES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT, PRENDRE SOIN DE GARDER AU MINIMUM LA BRISURE DES BRIQUES.
- SUR UNE BASE HEBDOMADAIRE, EFFECTUER UN COMPTE DU NOMBRE DE BRIQUES REMPLACÉES ET SOUMETTRE LE TOUT À L'EXAMEN DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LE COMPTE DES BRIQUES À REMPLACER DEVA AUSSI TENIR COMPTE DES TYPES ET DES ZONES.
- L'ENTREPRENEUR DEVA TENIR COMPTE D'INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET DEVANT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, COMPTE TENU DE LA COORDINATION DE L'ACCÈS AUX ENSEMBLES DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, SELON LES BESOINS. L'ENTREPRENEUR SE DEVA D'OFFRIR AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE LES SERVICES D'UN DE SES OPÉRATEURS D'ÉCHAFAUDAGES VOLANTS POUR L'ACCOMPAGNER AU COURS DES INSPECTIONS. LES INSPECTIONS SE RÉALISERONT DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR SE DEVAIT D'ANTICIPER CE QUI SUIT :
 - AUX ÉLEVATIONS 207 ET 208: UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISSEMENT EN ÉCHAFAUDAGE VOLANT.
 - À TOUTES LES AUTRES ÉLEVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE RÉVISIONS PÉRIODIQUES.
- REMONTER LES BRIQUES EN CONFORMITÉ AVEC LES DÉTAILS PRÉSENTÉS DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

NOTES DU DESSIN

- PROTÉGER LES FENÊTRES EXISTANTES CONTRE TOUT DOMMAGE POUVANT ÊTRE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT.
- LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PROTECTION NE SONT PAS PRÉSENTÉES ICI. AFIN DE GARDER LE DESSIN LE PLUS CLAIR POSSIBLE, SE REPORTER AU PLAN DU DESSIN A100 AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT. CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES.
- EMPLACEMENT DE TRAVAUX TIPOIQUES ET DESCRIPTION. SE REPORTER À LA LÉGENDE ET AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION.
- CONSTRUCTION À PLACAGE EN BRIQUES STANDARD, JUSQU'AU NIVEAU DU DEUXIÈME ÉTAGE
- CONSTRUCTION DE PANNEAUX EN BRIQUES ET DE TYPE PREFABRIQUÉ, DU DEUXIÈME ÉTAGE JUSQU'AU NIVEAU DU TOIT

LÉGENDE / LÉGENDE

- X / X(#): STRETCHER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PANNIÈRE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.
- Y / Y(#): ROW-LOCK COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN BOUTISSE DE CHAMP - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.
- Z / Z(#): SOLDIER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PAILLASSE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

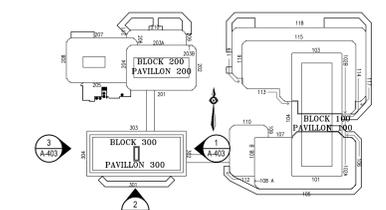
REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES AND PROCEDURES. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET LES PROCÉDURES S'Y RATTACHANT.

TOTAL BRICK REPAIR FOR THIS ELEVATION
RÉPARER L'ENSEMBLE DE LA BRIQUE PRÉSENTÉE DANS CETTE ÉLEVATION.

TYPE 1 182
TYPE 2 2
TYPE 3 10

TOTAL BRICKS 194 FACTORING 2:1 REMPLACEMENT TOTAL 582
NOMBRE TOTAL DE BRIQUES: 194, ICI, L'ON SE DOIT DE TENIR COMPTE D'UN FACTEUR DE REMPLACEMENT 2:1 DANS 1, TOTAL = 582

KEY PLAN / PLAN CLÉ



GENERAL NOTES

- AN 'X', 'Y' OR 'Z' ON THE ELEVATIONS SHOWS A LOCATION OF FRACTURED BRICKS FOUND DURING THE LAST BRICK SURVEY CARRIED OUT IN 2014 BY JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. 'X'(#), 'Y'(#) OR 'Z'(#) REPRESENTS A CLUSTER OF BRICKS. 'X' OR 'X'(#)' SHOWS TYPE 1 BRICK REPAIR. 'Y' OR 'Y'(#)' SHOWS TYPE 2 BRICK REPAIR. 'Z' OR 'Z'(#)' SHOWS TYPE 3 BRICK REPAIR. THE AMOUNT OF BRICKS ALLOWED IN THE CONTRACT PER TYPE PER ZONE IS SHOWN AT THE BOTTOM OF THE ELEVATIONS. PROCEED WITH THE WORK FROM THE TOP OF THE ZONE PROGRESSING TOWARD THE BOTTOM.
- AN ALLOWANCE FOR ADDITIONAL BRICK REPLACEMENT HAS BEEN INCLUDED IN THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT. THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT WILL INCLUDE THE NOTED LOCATIONS IN THE ELEVATION DRAWINGS, ADDITIONAL BRICKS IDENTIFIED BY DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING REVIEW, AND SOME ADDITIONAL BROKEN BRICKS DURING THE REMOVAL PROCESS DUE TO THE VERY HARD MORTAR. USE CARE TO MINIMIZE BREAKAGE DURING REMOVAL.
- ON A WEEKLY BASIS, PROVIDE A COUNT, PER TYPE PER ZONE, OF REPLACED BRICKS TO THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.
- THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FOR REGULAR INSPECTIONS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE, INCLUDING COORDINATING ACCESS TO SWING STAGE DROPS AS REQUIRED. PROVIDE FOR ONE (1) OF THE CONTRACTOR'S SWING STAGE OPERATORS TO ACCOMPANY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING THE INSPECTIONS. THE INSPECTIONS WILL OCCUR WITHIN REGULAR WORKING HOURS. THE CONTRACTOR SHOULD ANTICIPATE:
 - AT ELEVATION 207 & 208: ONE (1) TO TWO (2) INSPECTIONS AT EVERY SWING STAGE DROP, WITH A TOTAL COMBINED AVERAGE TIME OF THREE (3) HOURS PER SWING STAGE DROP.
 - AT ALL OTHER ELEVATIONS: AN AVERAGE OF EIGHT (8) HOURS PER WEEK FOR PERIODIC REVIEW.
- BRICKS TO BE RESET AS SHOWN ON DETAILS IN STRUCTURAL SERIES DRAWINGS

DRAWING NOTES

- PROTECT EXISTING WINDOWS AGAINST DAMAGE CAUSED BY WORK WITHIN THIS CONTRACT
- EXISTING PROTECTION BARRIERS NOT SHOWN FOR CLARITY. REFER PLAN ON A100 FOR LOCATION. EXISTING BARRIERS TO REMAIN.
- TYPICAL WORK AND DESCRIPTION LOCATIONS. REFER TO LEGEND AND STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES
- STANDARD BRICK VENEER CONSTRUCTION TO SECOND LEVEL
- PREFABRICATED BRICK PANEL CONSTRUCTION SECOND LEVEL TO ROOF

Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

National Centre of Expertise Architectural and Engineering Services Real Property Services Branch

Centre d'expertise national Services d'architecture et génie Direction générale des services immobiliers

Cleland Jardine Engineering Limited

560 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200 KANATA, ONTARIO K2L 6B9 TEL: (613) 991-1533 FAX: (613) 991-1703 EMAIL: mail@clelandjardine.com

COLE+Associates ARCHITECTS INC.

15, WELLINGTON 25, EAST

1. PROMENADE DU PORTAGE

KEY PLAN PLAN CLÉ

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS

05 ISSUED FOR ADDENDUM #1 05/25/2015

04 ISSUED FOR TENDER DOCUMENT DE SOUMISSION 03/25/2015 25 MARS 2015

03 ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT A 99%, A FAIRE REVISER 03/25/2015 25 MARS 2015

02 ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 33%, A FAIRE REVISER 03/16/2015 16 MARS 2015

01 ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 33%, A FAIRE REVISER 02/13/2015 13 FÉV. 2015

revision / révision

A detail no. / n° du détail A

B location drawing no. / n° de localisation B

C drawing no. / n° du dessin C

project LES TERRASSES DE LA CHAUDIERE 25, EDDY HULL (QUÉBEC)

drawing ELEVATIONS BLOCK 300; EAST, WEST NORTH AND SOUTH ÉLEVATIONS - PAVILLON 300 - À L'EST, À L'OUEST, AU NORD ET AU SUD

DESIGNED / CONÇU par B. HALDENBY

DATE / DATE Mar 2015

REVIEWED / EXAMINÉ par DAVID COLE

DATE / DATE Mar 2015

APPROVED / APPROUVÉ par DAVID COLE

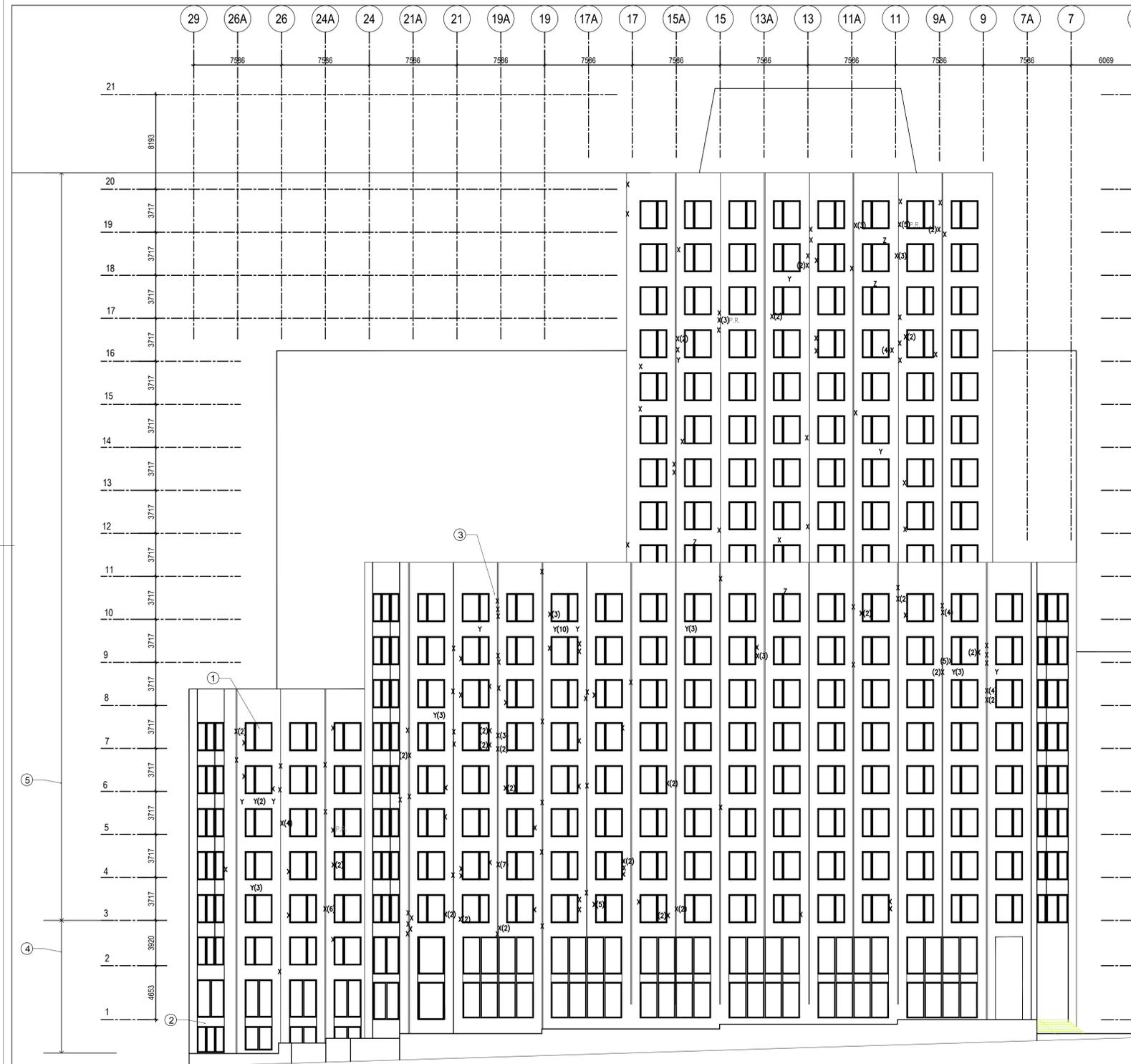
DATE / DATE Mar 2015

TENDER / SOUMISSION JAMES BRUCE

Project Manager / Administrateur de projets JAMES BRUCE

Project no. / N° du projet R.068114.011

Drawing no. / N° du dessin A-403



NOTES GÉNÉRALES

- LES LETTRES 'X', 'Y' OU 'Z' ET RETROUVÉES DANS LES ÉLÉVATIONS REPRÉSENTENT DES POINTS OÙ L'ON A RETROUVÉ DES BRIQUES FRACTURÉES AU COURS DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LES BRIQUES, CETTE ENQUÊTE AYANT ÉTÉ MENÉE EN 2014 PAR LA SOCIÉTÉ JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. LES LETTRES 'X(#)', 'Y(#)' OU 'Z(#)' REPRÉSENTENT UN GROUPEMENT DE BRIQUES. LA LETTRE 'X' OU 'X(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 1. LA LETTRE 'Y' OU 'Y(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 2. LA LETTRE 'Z' OU 'Z(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 3. LES QUANTITÉS DE BRIQUES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT ET CE, SELON LE TYPE DE BRIQUES ET PAR ZONE, SONT PRÉSENTÉES À MÊME LA PARTIE INFÉRIEURE DES ÉLÉVATIONS. ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE RÉPARATION, EN PARTANT D'EN HAUT DE LA ZONE ET EN POURSUIVANT LE TOUT VERS LE BAS.
- UNE ALLOCATION POUR LE REMPLACEMENT DE BRIQUES ADDITIONNELLES A ÉTÉ PRÉVUE DANS LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE. LE MONTANT TOTAL POUR LE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE DEVAIT INCLURE LES EMPLACEMENTS ANNOTÉS DANS LES DESSINS D'ÉLÉVATIONS, LES BRIQUES ADDITIONNELLES IDENTIFIÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AU COURS DE SON EXAMEN ET CERTAINES BRIQUES ADDITIONNELLES ET BRISÉES DURANT LE PROCESSUS D'ENLEVEMENT ET CE, EN RAISON DE LA DURETÉ PRONONCÉE DU MORTIER, AU COURS DES TRAVAUX D'ENLEVEMENT, PRENDRE SOIN DE GARDER AU MINIMUM LA BRISURE DES BRIQUES.
- SUR UNE BASE HEBDOMADAIRE, EFFECTUER UN COMPTE DU NOMBRE DE BRIQUES REMPLACÉES ET SOUMETTRE LE TOUT À L'EXAMEN DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LE COMPTE DES BRIQUES À REMPLACER DEVAIT AUSSI TENIR COMPTE DES TYPES ET DES ZONES.
- L'ENTREPRENEUR DEVAIT TENIR COMPTE D'INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET DEVANT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, COMPTÉ TENU DE LA COORDINATION DE L'ACCÈS AUX ENSEMBLES DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, SELON LES BESOINS. L'ENTREPRENEUR SE DEVAIT D'OFFRIR AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE LES SERVICES D'UN DE SES OPÉRATEURS D'ÉCHAFAUDAGES VOLANTS POUR L'ACCOMPAGNER AU COURS DES INSPECTIONS. LES INSPECTIONS SE RÉALISERONT DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR SE DEVAIT D'ANTICIPER CE QUI SUIT :
 - AUX ÉLÉVATIONS 207 ET 208 : UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISSEMENT EN ÉCHAFAUDAGE VOLANT.
 - À TOUTES LES AUTRES ÉLÉVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE RÉVISIONS PÉRIODIQUES.

5. BRICKS TO BE RESET AS SHOWN ON DETAILS IN STRUCTURAL SERIES DRAWINGS

NOTES DU DESSIN

- PROTÉGER LES FENÊTRES EXISTANTES CONTRE TOUT DOMMAGE POUVANT ÊTRE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT.
- LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PROTECTION NE SONT PAS PRÉSENTÉES ICI, AFIN DE GARDER LE DESSIN LE PLUS CLAIR POSSIBLE. SE REPORTER AU PLAN DU DESSIN A100 AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT. CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES.
- EMPLACEMENT DE TRAVAUX TYPIQUES ET DESCRIPTION. SE REPORTER À LA LÉGENDE ET AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION.
- CONSTRUCTION À PLACAGE EN BRIQUES STANDARD, JUSQU'AU NIVEAU DU DEUXIÈME ÉTAGE
- CONSTRUCTION DE PANNEAUX EN BRIQUES ET DE TYPE PRÉFABRIQUÉ, DU DEUXIÈME ÉTAGE JUSQU'AU NIVEAU DU TOIT

LEGEND / LÉGENDE

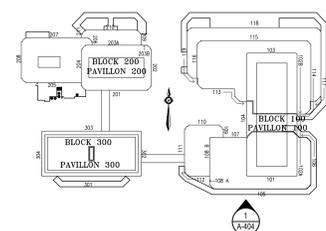
- X / X(#): STRETCHER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PANNEAU - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.
- Y / Y(#): ROWLOCK COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN BOUTISSE DE CHAMP - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.
- Z / Z(#): SOLDIER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PALISSADE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES AND PROCEDURES. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET LES PROCÉDURES S'Y RATTACHANT.

TOTAL BRICK REPAIR FOR THIS ELEVATION
RÉPARER L'ENSEMBLE DE LA BRIQUE PRÉSENTÉE DANS CETTE ÉLÉVATION.
TYPE 1 225
TYPE 2 32
TYPE 3 4

TOTAL BRICKS - 261 FACTORING 2:1 REPLACEMENT TOTAL 783
NOMBRE TOTAL DE BRIQUES : 261. ICI, L'ON SE DOIT DE TENIR COMPTE D'UN FACTEUR DE REMPLACEMENT DE 2 DANS 1, TOTAL = 783

KEY PLAN / PLAN CLÉ



GENERAL NOTES

- AN "X", "Y" OR "Z" ON THE ELEVATIONS SHOWS A LOCATION OF FRACTURED BRICKS FOUND DURING THE LAST BRICK SURVEY CARRIED OUT IN 2014 BY JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. "X(#)", "Y(#)" OR "Z(#)" REPRESENTS A CLUSTER OF BRICKS. "X" OR "X(#)" SHOWS TYPE 1 BRICK REPAIR. "Y" OR "Y(#)" SHOWS TYPE 2 BRICK REPAIR. "Z" OR "Z(#)" SHOWS TYPE 3 BRICK REPAIR. THE AMOUNT OF BRICKS ALLOWED IN THE CONTRACT PER TYPE PER ZONE IS SHOWN AT THE BOTTOM OF THE ELEVATIONS. PROCEED WITH THE WORK FROM THE TOP OF THE ZONE PROGRESSING TOWARD THE BOTTOM.
- AN ALLOWANCE FOR ADDITIONAL BRICK REPLACEMENT HAS BEEN INCLUDED IN THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT. THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT WILL INCLUDE THE NOTED LOCATIONS IN THE ELEVATION DRAWINGS, ADDITIONAL BRICKS IDENTIFIED BY DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING REVIEW, AND SOME ADDITIONAL BROKEN BRICKS DURING THE REMOVAL PROCESS DUE TO THE VERY HARD MORTAR. USE CARE TO MINIMIZE BREAKAGE DURING REMOVAL.
- ON A WEEKLY BASIS, PROVIDE A COUNT, PER TYPE PER ZONE, OF REPLACED BRICKS TO THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.
- THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FOR REGULAR INSPECTIONS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE, INCLUDING COORDINATING ACCESS TO SWING STAGE DROPS AS REQUIRED. PROVIDE FOR ONE (1) OF THE CONTRACTOR'S SWING STAGE OPERATORS TO ACCOMPANY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING THE INSPECTIONS. THE INSPECTIONS WILL OCCUR WITHIN REGULAR WORKING HOURS. THE CONTRACTOR SHOULD ANTICIPATE:
 - AT ELEVATION 207 & 208: ONE (1) TO TWO (2) INSPECTIONS AT EVERY SWING STAGE DROP, WITH A TOTAL COMBINED AVERAGE TIME OF THREE (3) HOURS PER SWING STAGE DROP.
 - AT ALL OTHER ELEVATIONS: AN AVERAGE OF EIGHT (8) HOURS PER WEEK FOR PERIODIC REVIEW.

5. BRICKS TO BE RESET AS SHOWN ON DETAILS IN STRUCTURAL SERIES DRAWINGS

DRAWING NOTES

- PROTECT EXISTING WINDOWS AGAINST DAMAGE CAUSED BY WORK WITHIN THIS CONTRACT
- EXISTING PROTECTION BARRIERS NOT SHOWN FOR CLARITY. REFER PLAN ON A100 FOR LOCATION. EXISTING BARRIERS TO REMAIN.
- TYPICAL WORK AND DESCRIPTION LOCATIONS. REFER TO LEGEND AND STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES
- STANDARD BRICK VENEER CONSTRUCTION TO SECOND LEVEL
- PRECAST BRICK PANEL CONSTRUCTION SECOND LEVEL TO ROOF

Publics Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

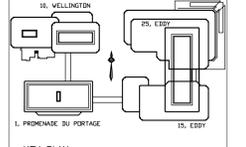
National Centre of Expertise / Services d'architecture et génie / Direction générale des services immobiliers

Cleand Jardine Engineering Limited
560 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200
KANATA, ONTARIO K2L 6B9
TEL: (813)991-1533 FAX: (813)991-1703
EMAIL: mail@cleandjardine.com

COLE+Associates ARCHITECTS INC.

15, WELLINGTON
25, EDDY

KEY PLAN / PLAN CLÉ



revision / révision

05	ISSUED FOR ADDENDUM #1	05/25/2015
04	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT OF SUBMISSION	03/25/2015
03	ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT A 99%, A FAIRÉ REVISION 04 MARS, 2015	03/25/2015
02	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 66%, A FAIRÉ REVISION 12 FÉV. 2015	03/16/2015
01	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 33%, A FAIRÉ REVISION 03 FÉV. 2015	02/13/2015

A detail no. / n° du détail
B location drawing no. / n° de localisation
C drawing no. / n° du dessin

project / projet
LES TERRASSES DE LA CHAUDIERE 25, EDDY HULL (QUÉBEC)

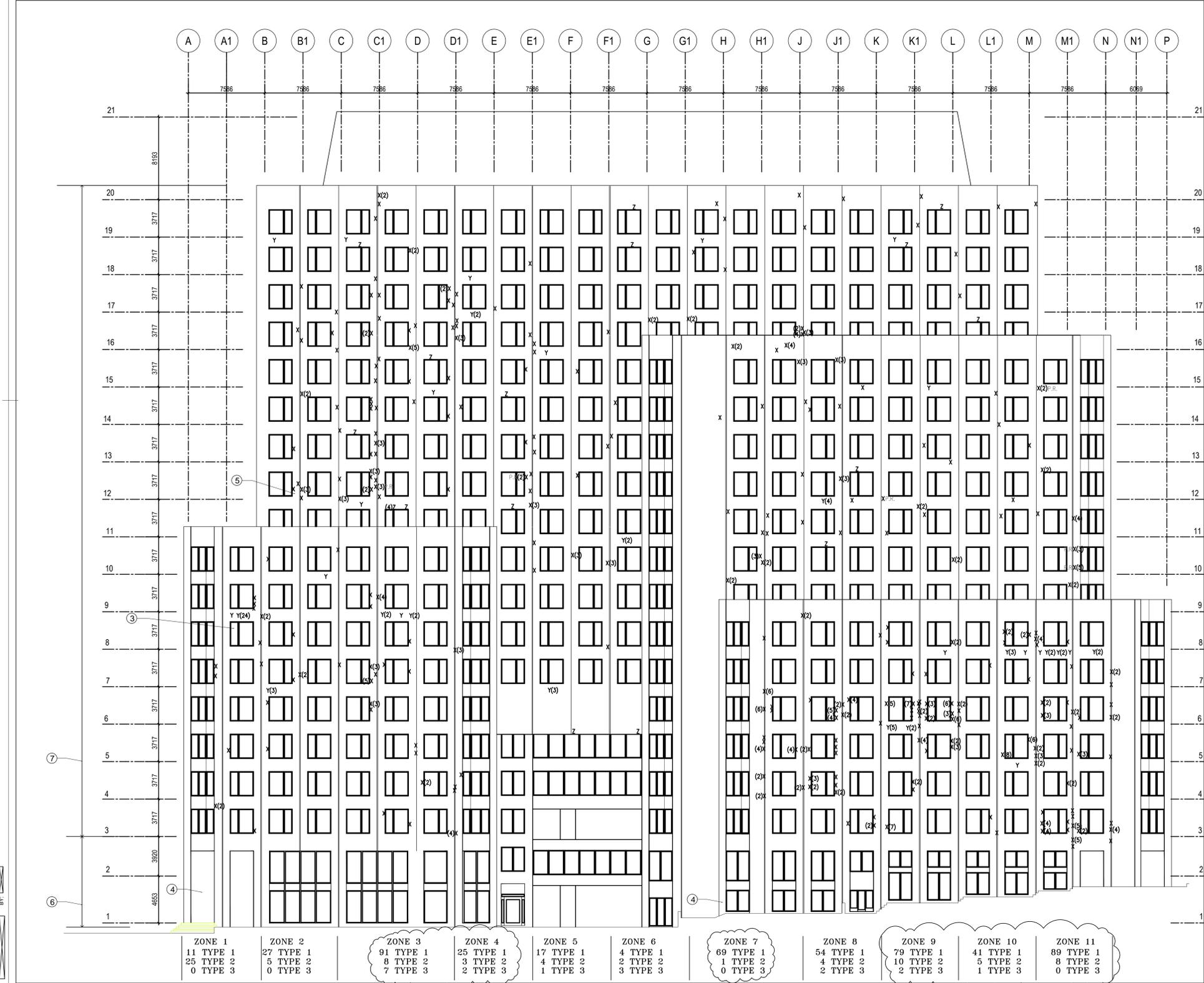
drawing / dessin
ELEVATIONS BLOCK 100 SOUTH ÉLÉVATIONS - PAVILLON 100, AU SUD

Designed By / Conçu par: DESIGNED
Date / Date: Mar 2015
Drawn By / Dessiné par: B. HALDENBY
Date / Date: Mar 2015
Reviewed By / Examiné par: DAVID COLE
Date / Date: Mar 2015
Approved By / Approuvé par: DAVID COLE
Date / Date: Mar 2015
Tender / Soumission: JAMES BRUCE
Project Manager / Administrateur de projets: JAMES BRUCE
Project no. / N° du projet: R.068114.011
Drawing no. / N° du dessin: A-404

PRINTED: PW03C PFB A0 (1186941)

1 ÉLÉVATION DU SUD - PAVILLON 100 BLOCK - SOUTH ELEVATION - 15, rue EDDY ST.
A-404 SCALE / ÉCHELLE: 1:50





ZONE 1 11 TYPE 1 25 TYPE 2 0 TYPE 3	ZONE 2 27 TYPE 1 5 TYPE 2 0 TYPE 3	ZONE 3 91 TYPE 1 8 TYPE 2 7 TYPE 3	ZONE 4 25 TYPE 1 3 TYPE 2 2 TYPE 3	ZONE 5 17 TYPE 1 4 TYPE 2 1 TYPE 3	ZONE 6 4 TYPE 1 2 TYPE 2 3 TYPE 3	ZONE 7 69 TYPE 1 1 TYPE 2 0 TYPE 3	ZONE 8 54 TYPE 1 4 TYPE 2 2 TYPE 3	ZONE 9 79 TYPE 1 10 TYPE 2 2 TYPE 3	ZONE 10 41 TYPE 1 5 TYPE 2 1 TYPE 3	ZONE 11 89 TYPE 1 8 TYPE 2 0 TYPE 3
---	--	--	--	--	---	--	--	---	---	---

NOTES GÉNÉRALES

- LES LETTRES 'X', 'Y' OU 'Z' ET RETROUVÉES DANS LES ÉLÉVATIONS REPRÉSENTENT DES POINTS OÙ L'ON A RETROUVÉ DES BRIQUES FRACTURÉES AU COURS DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LES BRIQUES. CETTE ENQUÊTE AYANT ÉTÉ MISE EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. LES LETTRES 'X'(#), 'Y'(#) OU 'Z'(#) REPRÉSENTENT UN GROUPEMENT DE BRIQUES. LA LETTRE 'X' OU 'X'(#) REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 1. LA LETTRE 'Y' OU 'Y'(#) REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 2. LA LETTRE 'Z' OU 'Z'(#) REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 3. LES QUANTITÉS DE BRIQUES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT ET CE, SELON LE TYPE DE BRIQUES ET PAR ZONE, SONT PRÉSENTÉES À MÊME LA PARTIE INFÉRIEURE DES ÉLÉVATIONS. ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE RÉPARATION, EN PARTANT D'EN HAUT DE LA ZONE ET EN POURSUIVANT LE TOUT VERS LE BAS.
- UNE ALLOCATION POUR LE REMPLACEMENT DE BRIQUES ADDITIONNELLES A ÉTÉ PRÉVUE DANS LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE. LE MONTANT TOTAL POUR LE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE DEVA INCLURE LES EMPLACEMENTS ANNOTÉS DANS LES DESSINS D'ÉLÉVATIONS, LES BRIQUES ADDITIONNELLES IDENTIFIÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AU COURS DE SON EXAMEN ET CERTAINES BRIQUES ADDITIONNELLES ET BRISÉES DURANT LE PROCESSUS D'ENLÈVEMENT ET CE, EN RAISON DE LA DURÉE PRONONCÉE DU MORTIER, AU COURS DES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT. PRENDRE SOIN DE GARDER AU MINIMUM LA BRISURE DES BRIQUES.
- EN RAISON DE LA DURÉE PRONONCÉE DU MORTIER, AU COURS DES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT, PRENDRE SOIN DE GARDER AU MINIMUM LA BRISURE DES BRIQUES.
- UN COMPTAGE HEBDOMADAIRE, EFFECTUER UN COMPTAGE DU NOMBRE DE BRIQUES REMPLACÉES ET SOUMETTRE LE TOUT À L'EXAMEN DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LE COMPTAGE DES BRIQUES À REMPLACER DEVA AUSSI TENIR COMPTE DES TYPES ET DES ZONES.
- L'ENTREPRENEUR DEVA TENIR COMPTE D'INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET DEVANT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, COMPTE TENU DE LA COORDINATION DE L'ACCÈS AUX ENSEMBLES DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, SELON LES BESOINS. L'ENTREPRENEUR SE DEVA D'OFFRIR AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE LES SERVICES D'UN DE SES OPÉRATEURS D'ÉCHAFAUDAGES VOLANTS POUR L'ACCOMPAGNER AU COURS DES INSPECTIONS. LES INSPECTIONS SE RÉALISERONT DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR SE DEVAIT D'ANTICIPER CE QUI SUIT :
 - AUX ÉLÉVATIONS 207 ET 208 : UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISSEMENT EN ÉCHAFAUDAGE VOLANT.
 - À TOUTES LES AUTRES ÉLÉVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE RÉVISIONS PÉRIODIQUES.
- REMONTER LES BRIQUES EN CONFORMITÉ AVEC LES DÉTAILS PRÉSENTÉS DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

NOTES DU DESSIN

- EN RÉSERVE
- EN RÉSERVE
- PROTÉGER LES FENÊTRES EXISTANTES CONTRE TOUT DOMMAGE POUVANT ÊTRE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT.
- LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PROTECTION NE SONT PAS PRÉSENTÉES ICI, AFIN DE GARDER LE DESSIN LE PLUS CLAIR POSSIBLE. SE REPORTER AU PLAN DU DESSIN A100 AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT. CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES.
- EMPLACEMENT DE TRAVAUX TYPORIQUES ET DESCRIPTION. SE REPORTER À LA LÉGENDE ET AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION. CONSTRUCTION À PLACAGE EN BRIQUES STANDARD, JUSQU'AU NIVEAU DU DEUXIÈME ÉTAGE.
- CONSTRUCTION DE PANNEAUX EN BRIQUES ET DE TYPE PRÉFABRIQUÉ, DU DEUXIÈME ÉTAGE JUSQU'AU NIVEAU DU TOIT.

LEGEND / LÉGENDE

X / X(#): STRETCHER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PANNIERESSE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

Y / Y(#): ROWLOCK COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN BOUTISSE DE CHAMP - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

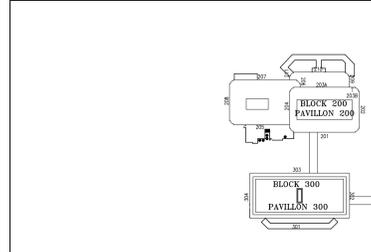
Z / Z(#): SOLDIER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PALISSADE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES AND PROCEDURES. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET LES PROCÉDURES S'Y RATTACHANT.

TOTAL BRICK REPAIR FOR THIS ELEVATION
RÉPARER L'ENSEMBLE DE LA BRIQUE PRÉSENTÉE DANS CETTE ÉLÉVATION.

TYPE 1 502
TYPE 2 75
TYPE 3 18

TOTAL BRICKS 595 FACTORING 2:1 REMPLACEMENT TOTAL 1785
NOMBRE TOTAL DE BRIQUES : 595. ICI, L'ON SE DOIT DE TENIR COMPTE D'UN FACTEUR DE REMPLACEMENT DE 2 DANS 1, TOTAL = 1785



GENERAL NOTES

- AN 'X', 'Y' OR 'Z' ON THE ELEVATIONS SHOWS A LOCATION OF FRACTURED BRICKS FOUND DURING THE LAST BRICK SURVEY CARRIED OUT IN 2014 BY JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. 'X'(#), 'Y'(#) OR 'Z'(#) REPRESENTS A CLUSTER OF BRICKS. 'X' OR 'X'(#)' SHOWS TYPE 1 BRICK REPAIR. 'Y' OR 'Y'(#)' SHOWS TYPE 2 BRICK REPAIR. 'Z' OR 'Z'(#)' SHOWS TYPE 3 BRICK REPAIR. THE AMOUNT OF BRICKS ALLOWED IN THE CONTRACT PER TYPE PER ZONE IS SHOWN AT THE BOTTOM OF THE ELEVATIONS. PROCEED WITH THE WORK FROM THE TOP OF THE ZONE PROGRESSING TOWARD THE BOTTOM.
- AN ALLOWANCE FOR ADDITIONAL BRICK REPLACEMENT HAS BEEN INCLUDED IN THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT. THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT WILL INCLUDE THE NOTED LOCATIONS IN THE ELEVATION DRAWINGS, ADDITIONAL BRICKS IDENTIFIED BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING REVIEW, AND SOME ADDITIONAL BROKEN BRICKS DURING THE REMOVAL PROCESS DUE TO THE VERY HARD MORTAR. USE CARE TO MINIMIZE BREAKAGE DURING REMOVAL.
- ON A WEEKLY BASIS, PROVIDE A COUNT, PER TYPE PER ZONE, OF REPLACED BRICKS TO THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.
- THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FOR REGULAR INSPECTIONS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE, INCLUDING COORDINATING ACCESS TO SWING STAGE DROPS AS REQUIRED. PROVIDE FOR ONE (1) OF THE CONTRACTOR'S SWING STAGE OPERATORS TO ACCOMPANY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING THE INSPECTIONS. THE INSPECTIONS WILL OCCUR WITHIN REGULAR WORKING HOURS. THE CONTRACTOR SHOULD ANTICIPATE:
 - AT ELEVATION 207 & 208: ONE (1) TO TWO (2) INSPECTIONS AT EVERY SWING STAGE DROP, WITH A TOTAL COMBINED AVERAGE TIME OF THREE (3) HOURS PER SWING STAGE DROP.
 - AT ALL OTHER ELEVATIONS: AN AVERAGE OF EIGHT (8) HOURS PER WEEK FOR PERIODIC REVIEW.
- BRICKS TO BE RESET AS SHOWN ON DETAILS IN STRUCTURAL SERIES DRAWINGS

DRAWING NOTES

- RESERVED
- RESERVED
- PROTECT EXISTING WINDOWS AGAINST DAMAGE CAUSED BY WORK WITHIN THIS CONTRACT
- EXISTING PROTECTION BARRIERS NOT SHOWN FOR CLARITY. REFER PLAN ON A100 FOR LOCATION. EXISTING BARRIERS TO REMAIN.
- TYPICAL WORK AND DESCRIPTION LOCATIONS. REFER TO LEGEND AND STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES
- STANDARD BRICK VENEER CONSTRUCTION TO SECOND LEVEL
- PRECAST BRICK PANEL CONSTRUCTION SECOND LEVEL TO ROOF

LEGEND / LÉGENDE

X / X(#): STRETCHER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PANNIERESSE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

Y / Y(#): ROWLOCK COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN BOUTISSE DE CHAMP - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

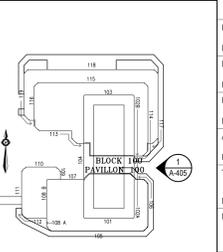
Z / Z(#): SOLDIER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PALISSADE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES AND PROCEDURES. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET LES PROCÉDURES S'Y RATTACHANT.

TOTAL BRICK REPAIR FOR THIS ELEVATION
RÉPARER L'ENSEMBLE DE LA BRIQUE PRÉSENTÉE DANS CETTE ÉLÉVATION.

TYPE 1 502
TYPE 2 75
TYPE 3 18

TOTAL BRICKS 595 FACTORING 2:1 REMPLACEMENT TOTAL 1785
NOMBRE TOTAL DE BRIQUES : 595. ICI, L'ON SE DOIT DE TENIR COMPTE D'UN FACTEUR DE REMPLACEMENT DE 2 DANS 1, TOTAL = 1785



Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

National Centre of Expertise / Centre d'expertise national
Architectural and Engineering Services / Services d'architecture et génie
Real Property Services Branch / Direction générale des services immobiliers

Cleland Jardine Engineering Limited
560 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200
KANATA, ONTARIO K2L 6B9
TEL: (813) 991-1533 FAX: (813) 991-1703
EMAIL: mail@clelandjardine.com

COLE+Associates ARCHITECTS INC.
15 VELLINGTON
15 EAST

KEY PLAN / PLAN CLÉ

1. FONDATION DU PORTAGE
2. 25. EST
3. 15. WEST

PROFESSIONAL ASSOCIATION OF ARCHITECTS OF QUEBEC

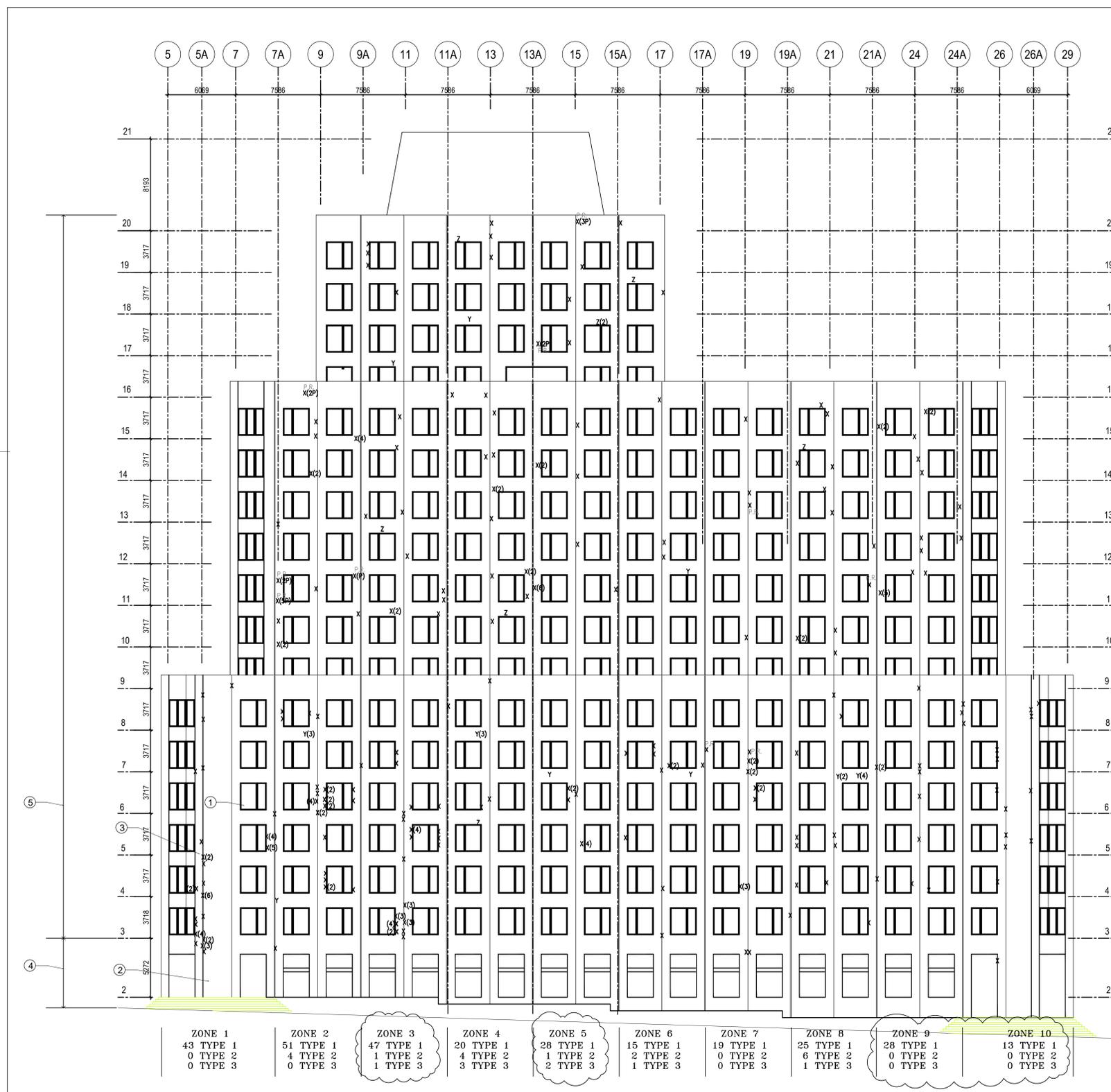
05 ISSUED FOR ADDENDUM #1 05/25/2015
04 ISSUED FOR TENDER DOCUMENT OF SUBMISSION 03/25/2015
03 ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT A 99%, A FAIRE REVISER 25 MARS 2015
02 ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 66%, A FAIRE REVISER 12 FÉV. 2015
01 ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 33%, A FAIRE REVISER 02 FÉV. 2015

revision / révision
A detail no. / n° du détail
B location drawing no. / n° de localisation
C drawing no. / n° du dessin

project / projet
LES TERRASSES DE LA CHAUDIERE 25, EDDY HULL (QUÉBEC)

drawing / dessin
ELEVATIONS BLOCK 100 EAST ÉLÉVATIONS - PAVILLON 100, À L'EST

Designed By / Conçu par: DAVID COLE
Date: Mar 2015
Drawn By / Dessiné par: B. HALDENBY
Date: Mar 2015
Reviewed By / Examiné par: DAVID COLE
Date: Mar 2015
Approved By / Approuvé par: DAVID COLE
Date: Mar 2015
Tender / Soumission: JAMES BRUCE
Project Manager / Administrateur de projets: JAMES BRUCE
Project no. / N° du projet: R.068114.011
Drawing no. / N° du dessin: A-405



ZONE 1 43 TYPE 1 0 TYPE 2 0 TYPE 3	ZONE 2 51 TYPE 1 4 TYPE 2 0 TYPE 3	ZONE 3 47 TYPE 1 1 TYPE 2 1 TYPE 3	ZONE 4 20 TYPE 1 4 TYPE 2 3 TYPE 3	ZONE 5 28 TYPE 1 1 TYPE 2 2 TYPE 3	ZONE 6 15 TYPE 1 2 TYPE 2 1 TYPE 3	ZONE 7 19 TYPE 1 0 TYPE 2 0 TYPE 3	ZONE 8 25 TYPE 1 6 TYPE 2 1 TYPE 3	ZONE 9 28 TYPE 1 0 TYPE 2 0 TYPE 3	ZONE 10 13 TYPE 1 0 TYPE 2 0 TYPE 3
--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

NOTES GÉNÉRALES

- LES LETTRES 'X', 'Y' OU 'Z' ET RETROUVÉES DANS LES ÉLÉVATIONS REPRÉSENTENT DES POINTS OÙ L'ON A RETROUVÉ DES BRIQUES FRACTURÉES AU COURS DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LES BRIQUES. CETTE ENQUÊTE AYANT ÉTÉ MISE EN 2014 PAR LA SOCIÉTÉ JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. LES LETTRES 'X(#)', 'Y(#)' OU 'Z(#)' REPRÉSENTENT UN GROUPEMENT DE BRIQUES. LA LETTRE 'X' OU 'X(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 1. LA LETTRE 'Y' OU 'Y(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 2. LA LETTRE 'Z' OU 'Z(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 3. LES QUANTITÉS DE BRIQUES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT ET CE, SELON LE TYPE DE BRIQUES ET PAR ZONE, SONT PRÉSENTÉES À MÊME LA PARTIE INFÉRIEURE DES ÉLÉVATIONS. ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE RÉPARATION, EN PARTANT D'EN HAUT DE LA ZONE ET EN POURSUIVANT LE TOUT VERS LE BAS.
- UNE ALLOCATION POUR LE REMPLACEMENT DE BRIQUES ADDITIONNELLES A ÉTÉ PRÉVUE DANS LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE. LE MONTANT TOTAL POUR LE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE DEVRA INCLURE LES EMPLACEMENTS ANNOTÉS DANS LES DESSINS D'ÉLÉVATIONS, LES BRIQUES ADDITIONNELLES IDENTIFIÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AU COURS DE SON EXAMEN ET CERTAINES BRIQUES ADDITIONNELLES ET BRISÉES DURANT LE PROCESSUS D'ENLEVEMENT ET CE, EN RAISON DE LA DURETÉ PRONONCÉE DU MORTIER, AU COURS DES TRAVAUX D'ENLEVEMENT, PRENDRE SOIN DE GARDER AU MINIMUM LA BRISURE DES BRIQUES.
- SUR UNE BASE HEBDOMADAIRE, EFFECTUER UN COMPTE DU NOMBRE DE BRIQUES REMPLACÉES ET SOUMETTRE LE TOUT À L'EXAMEN DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LE COMPTE DES BRIQUES À REMPLACER DEVRA AUSSI TENIR COMPTE DES TYPES ET DES ZONES.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA TENIR COMPTE D'INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET DEVANT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, COMPTE TENU DE LA COORDINATION DE L'ACCÈS AUX ENSEMBLES DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, SELON LES BESOINS. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'OFFRIR AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE LES SERVICES D'UN DE SES OPÉRATEURS D'ÉCHAFAUDAGES VOLANTS POUR L'ACCOMPAGNER AU COURS DES INSPECTIONS. LES INSPECTIONS SE RÉALISERONT DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'ANTICIPER CE QUI SUIT :
- AUX ÉLÉVATIONS 207 ET 208 : UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISSEMENT EN ÉCHAFAUDAGE VOLANT.
- À TOUTES LES AUTRES ÉLÉVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE REVISIONS PÉRIODIQUES.
- REMONTER LES BRIQUES EN CONFORMITÉ AVEC LES DÉTAILS PRÉSENTÉS DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

NOTES DU DESSIN

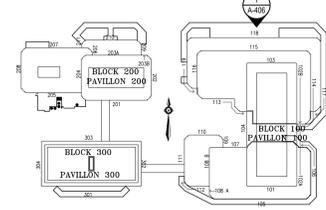
- PROTÉGER LES FENÊTRES EXISTANTES CONTRE TOUT DOMMAGE POUVANT ÊTRE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT.
- LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PROTECTION NE SONT PAS PRÉSENTÉES ICI, AFIN DE GARDER LE DESSIN LE PLUS CLAIR POSSIBLE. SE REPORTER AU PLAN DU DESSIN A100 AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT. CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES.
- EMPLACEMENT DE TRAVAUX TYPiques ET DESCRIPTION. SE REPORTER À LA LÉGENDE ET AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION.
- CONSTRUCTION À PLACAGE EN BRIQUES STANDARD, JUSQU'AU NIVEAU DU DEUXIÈME ÉTAGE
- CONSTRUCTION DE PANNEAUX EN BRIQUES ET DE TYPE PRÉFABRIQUÉ, DU DEUXIÈME ÉTAGE JUSQU'AU NIVEAU DU TOIT

LEGEND / LÉGENDE

- X (#) STRETCHER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PANNERESSE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.
- Y (#) ROWLOCK COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN BOUTISSE DE CHAMP - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.
- Z (#) SOLDIER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PALISSADE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES AND PROCEDURES. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET LES PROCÉDURES SY RATTACHANT.
TOTAL BRICK REPAIR FOR THIS ELEVATION
 RÉPARER L'ENSEMBLE DE LA BRIQUE PRÉSENTÉE DANS CETTE ÉLÉVATION.
 TYPE 1 289
 TYPE 2 18
 TYPE 3 8
TOTAL BRICKS 315 FACTORING 2:1 REPLACEMENT TOTAL 945
 NOMBRE TOTAL DE BRIQUES : 315, ICI, L'ON SE DOIT DE TENIR COMPTE D'UN FACTEUR DE REMPLACEMENT DE 2 DANS 1, TOTAL = 945

KEY PLAN / PLAN CLÉ



GENERAL NOTES

- AN 'X', 'Y' OR 'Z' ON THE ELEVATIONS SHOWS A LOCATION OF FRACTURED BRICKS FOUND DURING THE LAST BRICK SURVEY CARRIED OUT IN 2014 BY JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. 'X(#)', 'Y(#)' OR 'Z(#)' REPRESENTS A CLUSTER OF BRICKS. 'X' OR 'X(#)' SHOWS TYPE 1 BRICK REPAIR. 'Y' OR 'Y(#)' SHOWS TYPE 2 BRICK REPAIR. 'Z' OR 'Z(#)' SHOWS TYPE 3 BRICK REPAIR. THE AMOUNT OF BRICKS ALLOWED IN THE CONTRACT PER TYPE PER ZONE IS SHOWN AT THE BOTTOM OF THE ELEVATIONS. PROCEED WITH THE WORK FROM THE TOP OF THE ZONE PROGRESSING TOWARD THE BOTTOM.
- AN ALLOWANCE FOR ADDITIONAL BRICK REPLACEMENT HAS BEEN INCLUDED IN THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT. THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT WILL INCLUDE THE NOTED LOCATIONS IN THE ELEVATION DRAWINGS, ADDITIONAL BRICKS IDENTIFIED BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING REVIEW, AND SOME ADDITIONAL BROKEN BRICKS DURING THE REMOVAL PROCESS DUE TO THE VERY HARD MORTAR. USE CARE TO MINIMIZE BREAKAGE DURING REMOVAL.
- ON A WEEKLY BASIS, PROVIDE A COUNT, PER TYPE PER ZONE, OF REPLACED BRICKS TO THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.
- THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FOR REGULAR INSPECTIONS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE, INCLUDING COORDINATING ACCESS TO SWING STAGE DROPS AS REQUIRED. PROVIDE FOR ONE (1) OF THE CONTRACTOR'S SWING STAGE OPERATORS TO ACCOMPANY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING THE INSPECTIONS. THE INSPECTIONS WILL OCCUR WITHIN REGULAR WORKING HOURS. THE CONTRACTOR SHOULD ANTICIPATE:
- AT ELEVATION 207 & 208: ONE (1) TO TWO (2) INSPECTIONS AT EVERY SWING STAGE DROP, WITH A TOTAL COMBINED AVERAGE TIME OF THREE (3) HOURS PER SWING STAGE DROP.
- AT ALL OTHER ELEVATIONS: AN AVERAGE OF EIGHT (8) HOURS PER WEEK FOR PERIODIC REVIEW.
- BRICKS TO BE RESET AS SHOWN ON DETAILS IN STRUCTURAL SERIES DRAWINGS

DRAWING NOTES

- PROTECT EXISTING WINDOWS AGAINST DAMAGE CAUSED BY WORK WITHIN THIS CONTRACT
- EXISTING PROTECTION BARRIERS NOT SHOWN FOR CLARITY. REFER PLAN A100 FOR LOCATION. EXISTING BARRIERS TO REMAIN.
- TYPICAL WORK AND DESCRIPTION LOCATIONS. REFER TO LEGEND AND STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES
- STANDARD BRICK VENEER CONSTRUCTION TO SECOND LEVEL
- PRECAST BRICK PANEL CONSTRUCTION SECOND LEVEL TO ROOF

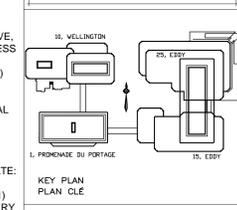
Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

National Centre of Expertise / Centre d'expertise nationale
 Architectural and Engineering Services / Services d'architecture et génie
 Real Property Services Branch / Direction générale des services immobiliers

Cleland Jardine Engineering Limited
 560 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200
 KANATA, ONTARIO K2L 6B9
 TEL: (613) 991-1533 FAX: (613) 991-1703
 EMAIL: mail@clelandjardine.com

COLE+Associates ARCHITECTS INC.



KEY PLAN / PLAN CLÉ

UNITARIO ASSOCIATION
 1000, RUE ST. JACQUES
 3712

revision	description	date
05	ISSUED FOR ADDENDUM #1	05/25/2015
04	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT OF SUBMISSION	03/25/2015
03	ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT A 99%, A FAIRÉ REVISION 28 MAR 2015	03/25/2015
02	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 66%, A FAIRÉ REVISION 12 MAR 2015	03/16/2015
01	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 33%, A FAIRÉ REVISION 02 FEB 2015	02/13/2015

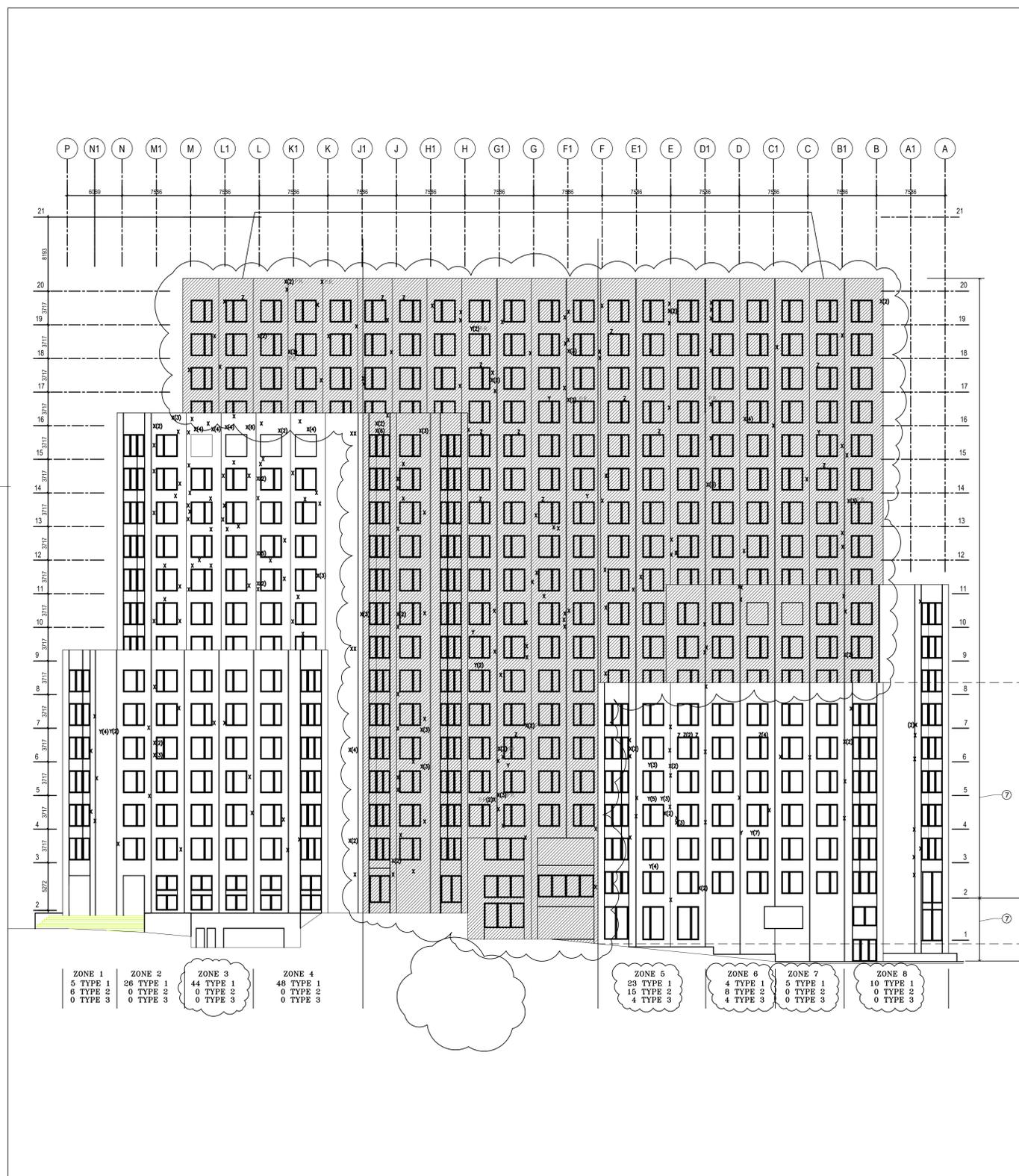
revision A detail no. / n° du détail
 B location drawing no. / n° de localisation
 C drawing no. / n° du dessin

project **LES TERRASSES DE LA CHAUDIERE 25, EDDY HULL (QUÉBEC)**

drawing **ELEVATIONS BLOCK 100 NORTH ÉLÉVATIONS - PAVILLON 100, AU NORD**

Designed By / Conçu par	DESIGNED
Date	Mar 2015
Drawn By / Dessiné par	B. HALDENBY
Date	Mar 2015
Reviewed By / Examiné par	DAVID COLE
Date	Mar 2015
Approved By / Approuvé par	DAVID COLE
Date	Mar 2015
Tender / Soumission	JAMES BRUCE
Project Manager / Administrateur de projets	JAMES BRUCE
Project no. / N° du projet	R.068114.011
Drawing no. / N° du dessin	A-406





ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3	ZONE 4
5 TYPE 1	26 TYPE 1	44 TYPE 1	48 TYPE 1
6 TYPE 2	0 TYPE 2	0 TYPE 2	0 TYPE 2
0 TYPE 3	0 TYPE 3	0 TYPE 3	0 TYPE 3

ZONE 5	ZONE 6	ZONE 7	ZONE 8
23 TYPE 1	4 TYPE 1	5 TYPE 1	10 TYPE 1
15 TYPE 2	8 TYPE 2	0 TYPE 2	0 TYPE 2
4 TYPE 3	4 TYPE 3	0 TYPE 3	0 TYPE 3

NOTES GÉNÉRALES

- LES LETTRES 'X', 'Y' OU 'Z' ET RETROUVÉES DANS LES ÉLÉVATIONS REPRÉSENTENT DES POINTS OÙ L'ON A RETROUVÉ DES BRIQUES FRACTURÉES AU COURS DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LES BRIQUES. CETTE ENQUÊTE AVANT ÉTÉ MENÉE EN 2014 PAR LA SOCIÉTÉ JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. LES LETTRES 'X(#)', 'Y(#)' OU 'Z(#)' REPRÉSENTENT UN GROUPEMENT DE BRIQUES. LA LETTRE 'X' OU 'X(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 1. LA LETTRE 'Y' OU 'Y(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 2. LA LETTRE 'Z' OU 'Z(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 3. LES QUANTITÉS DE BRIQUES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT ET CE, SELON LE TYPE DE BRIQUES ET PAR ZONE, SONT PRÉSENTÉES À MÊME LA PARTIE INFÉRIEURE DES ÉLÉVATIONS. ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE RÉPARATION, EN PARTANT D'EN HAUT DE LA ZONE ET EN POURSUIVANT LE TOUT VERS LE BAS.
- UNE ALLOCATION POUR LE REMPLACEMENT DE BRIQUES ADDITIONNELLES A ÉTÉ PRÉVUE DANS LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE. LE MONTANT TOTAL POUR LE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE DEVA INCLURE LES EMPLACEMENTS ANNOTÉS DANS LES DESSINS D'ÉLÉVATIONS. LES BRIQUES ADDITIONNELLES IDENTIFIÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AU COURS DE SON EXAMEN ET CERTAINES BRIQUES ADDITIONNELLES ET BRISÉES DURANT LE PROCESSUS D'ENLÈVEMENT ET CE, EN RAISON DE LA DURETÉ PRONONCÉE DU MORTIER AU COURS DES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT. PRENDRE SOIN DE GARDER AU MINIMUM LA BRISURE DES BRIQUES.
- SUR UNE BASE HEBDOMAIRE, EFFECTUER UN COMPTE DU NOMBRE DE BRIQUES REMPLACÉES ET SOUMETTRE LE TOUT À L'EXAMEN DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LE COMPTE DES BRIQUES À REMPLACER DEVRA AUSSI TENIR COMPTE DES TYPES ET DES ZONES.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA TENIR COMPTE D'INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET DEVANT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, COMPTE TENU DE LA COORDINATION DE L'ACCÈS AUX ENSEMBLES DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, SELON LES BESOINS. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'OFFRIR AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE LES SERVICES D'UN DE SES OPÉRATEURS D'ÉCHAFAUDAGES VOLANTS POUR L'ACCOMPAGNER AU COURS DES INSPECTIONS. LES INSPECTIONS SE RÉALISERONT DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'ANTICIPER CE QUI SUIT :
 - AUX ÉLÉVATIONS 207 ET 208 : UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISSEMENT EN ÉCHAFAUDAGE VOLANT.
 - À TOUTES LES AUTRES ÉLÉVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE RÉVISIONS PÉRIODIQUES.
- REMONTER LES BRIQUES EN CONFORMITÉ AVEC LES DÉTAILS PRÉSENTÉS DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

GENERAL NOTES

- AN 'X', 'Y' OR 'Z' ON THE ELEVATIONS SHOWS A LOCATION OF FRACTURED BRICKS FOUND DURING THE LAST BRICK SURVEY CARRIED OUT IN 2014 BY JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. 'X(#)', 'Y(#)' OR 'Z(#)' REPRESENTS A CLUSTER OF BRICKS. 'X' OR 'X(#)' SHOWS TYPE 1 BRICK REPAIR. 'Y' OR 'Y(#)' SHOWS TYPE 2 BRICK REPAIR. 'Z' OR 'Z(#)' SHOWS TYPE 3 BRICK REPAIR. THE AMOUNT OF BRICKS ALLOWED IN THE CONTRACT PER TYPE PER ZONE IS SHOWN AT THE BOTTOM OF THE ELEVATIONS. PROCEED WITH THE WORK FROM THE TOP OF THE ZONE PROGRESSING TOWARD THE BOTTOM.
- AN ALLOWANCE FOR ADDITIONAL BRICK REPLACEMENT HAS BEEN INCLUDED IN THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT. THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT WILL INCLUDE THE NOTED LOCATIONS IN THE ELEVATION DRAWINGS. ADDITIONAL BRICKS IDENTIFIED BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING REVIEW, AND SOME ADDITIONAL BROKEN BRICKS DURING THE REMOVAL PROCESS DUE TO THE VERY HARD MORTAR. USE CARE TO MINIMIZE BREAKAGE DURING REMOVAL.
- ON A WEEKLY BASIS, PROVIDE A COUNT, PER TYPE PER ZONE, OF REPLACED BRICKS TO THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.
- THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FOR REGULAR INSPECTIONS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE, INCLUDING COORDINATING ACCESS TO SWING STAGE DROPS AS REQUIRED. PROVIDE FOR ONE (1) OF THE CONTRACTOR'S SWING STAGE OPERATORS TO ACCOMPANY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING THE INSPECTIONS. THE INSPECTIONS WILL OCCUR WITHIN REGULAR WORKING HOURS. THE CONTRACTOR SHOULD ANTICIPATE:
 - AT ELEVATION 207 & 208: ONE (1) TO TWO (2) INSPECTIONS AT EVERY SWING STAGE DROP, WITH A TOTAL COMBINED AVERAGE TIME OF THREE (3) HOURS PER SWING STAGE DROP.
 - AT ALL OTHER ELEVATIONS: AN AVERAGE OF EIGHT (8) HOURS PER WEEK FOR PERIODIC REVIEW.
- BRICKS TO BE RESET AS SHOWN ON DETAILS IN STRUCTURAL SERIES DRAWINGS

NOTES DU DESSIN

- TRAVAUX À RÉALISER À L'INTÉRIEUR DE ZONES DE TRAVAUX DE LA PLUS HAUTE PRIORITÉ ET CE, AVANT D'ATTAQUER TOUTES LES AUTRES FAÇADES DU BÂTIMENT.
- QUAI DE CHARGEMENT EXISTANT, DEVANT DEMEURER À L'ÉTAT OPÉRATIONNEL. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE PROTÉGER CETTE ZONE CONTRE TOUT ENDOMMAGEMENT.
- PROTÉGER LES FENÊTRES EXISTANTES CONTRE TOUT DOMMAGE POUVANT ÊTRE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT.
- LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PROTECTION NE SONT PAS PRÉSENTÉES ICI. AFIN DE GARDER LE DESSIN LE PLUS CLAIR POSSIBLE, SE REPORTER AU PLAN DU DESSIN A100 AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT. CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES.
- EMPLACEMENT DE TRAVAUX TYPiques ET DESCRIPTION. SE REPORTER À LA LÉGENDE ET AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION.
- CONSTRUCTION À PLACAGE EN BRIQUES STANDARD, JUSQU'AU NIVEAU DU DEUXIÈME ÉTAGE
- CONSTRUCTION DE PANNEAUX EN BRIQUES ET DE TYPE PRÉFABRIQUÉ, DU DEUXIÈME ÉTAGE JUSQU'AU NIVEAU DU TOIT

DRAWING NOTES

- HIGHEST PRIORITY WORK AREAS WORK TO BE COMPLETED PRIOR TO ALL OTHER BUILDING FACES
- EXISTING LOADING DOCK TO REMAIN IN USE. CONTRACTOR TO PROTECT AREA AGAINST DAMAGE
- PROTECT EXISTING WINDOWS AGAINST DAMAGE CAUSED BY WORK WITHIN THIS CONTRACT
- EXISTING PROTECTION BARRIERS NOT SHOWN FOR CLARITY. REFER PLAN ON A100 FOR LOCATION. EXISTING BARRIERS TO REMAIN.
- TYPICAL WORK AND DESCRIPTION LOCATIONS. REFER TO LEGEND AND STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES
- STANDARD BRICK VENEER CONSTRUCTION TO SECOND LEVEL
- PRECAST BRICK PANEL CONSTRUCTION SECOND LEVEL TO ROOF

LEGEND / LÉGENDE

X / X(#): STRETCHER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS.
RANG EN PANNIÈRE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

Y / Y(#): ROWLOCK COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS.
RANG EN BOUTISSE DE CHAMP - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

Z / Z(#): SOLDIER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS.
RANG EN PALISSADE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES AND PROCEDURES. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET LES PROCÉDURES S'Y RATTACHANT.

TOTAL BRICK REPAIR FOR THIS ELEVATION
RÉPARER L'ENSEMBLE DE LA BRIQUE PRÉSENTÉE DANS CETTE ÉLÉVATION.

TYPE 1	166
TYPE 2	29
TYPE 3	8

TOTAL BRICKS 203; FACTORING 2:1 REMPLACEMENT TOTAL 609
NOMBRE TOTAL DE BRIQUES : 203; ICI, L'ON SE DOIT DE TENIR COMPTE D'UN FACTEUR DE REMPLACEMENT DE 2 DANS 1; TOTAL = 609

NOT IN CONTRACT
NON INCLUS AU CONTRAT

KEY PLAN / PLAN CLÉ

05	ISSUED FOR ADDENDUM #1	05/25/2015
04	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT A SUBMISSION	03/25/2015
03	ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT A 99%, A FAIRE REVISIONS 04 MARS, 2015	03/25/2015
02	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 66%, A FAIRE REVISIONS 12 FEV, 2015	03/16/2015
01	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 33%, A FAIRE REVISIONS 03 FEV, 2015	02/13/2015

revisión	revisión	date
A detail no. n° du détail	A	
B location drawing no. n° de localisation	B	
C drawing no. n° du dessin	C	

project LES TERRASSES DE LA CHAUDIERE 25, EDDY HULL (QUÉBEC)

drawing ELEVATIONS BLOCK 100 WEST ÉLÉVATIONS - PAVILLON 100, À L'OUEST

Designed By DESIGNED Conçu par
Date Mar 2015 (yyyy/mm/dd)
Drawn By B. HALDENBY Dessiné par
Date Mar 2015 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By DAVID COLE Examiné par
Date Mar 2015 (yyyy/mm/dd)
Approved By DAVID COLE Approuvé par
Date Mar 2015 (yyyy/mm/dd)
Tender TENDER Soumission
Project Manager JAMES BRUCE Administrateur de projets
Project no. R.068114.011 N° du projet
Drawing no. A-407 N° du dessin

PRINTED: BY: PWS3C PWB A0 (1186041)

1 ÉLÉVATION DE L'OUEST - PAVILLON 100 BLOCK - WEST ELEVATION - 15-25, rue EDDY St.
SCALE / ÉCHELLE: 1:200



Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

National Centre of Expertise Architectural and Engineering Services Real Property Services Branch

Centre d'expertise national Services d'architecture et génie Direction générale des services immobiliers

Cleland Jardine Engineering Limited

560 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200 KANATA, ONTARIO K2L 6B9 TEL: (813)991-1533 FAX: (813)991-1703 EMAIL: mail@clelandjardine.com

COLE+Associates ARCHITECTS INC.

15, VILLINGTON 25, EDDY

1. FONDATION DU PORTAGE

KEY PLAN PLAN CLÉ

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS

3712

DESIGNED CONçu

B. HALDENBY Dessiné

DAVID COLE Examiné

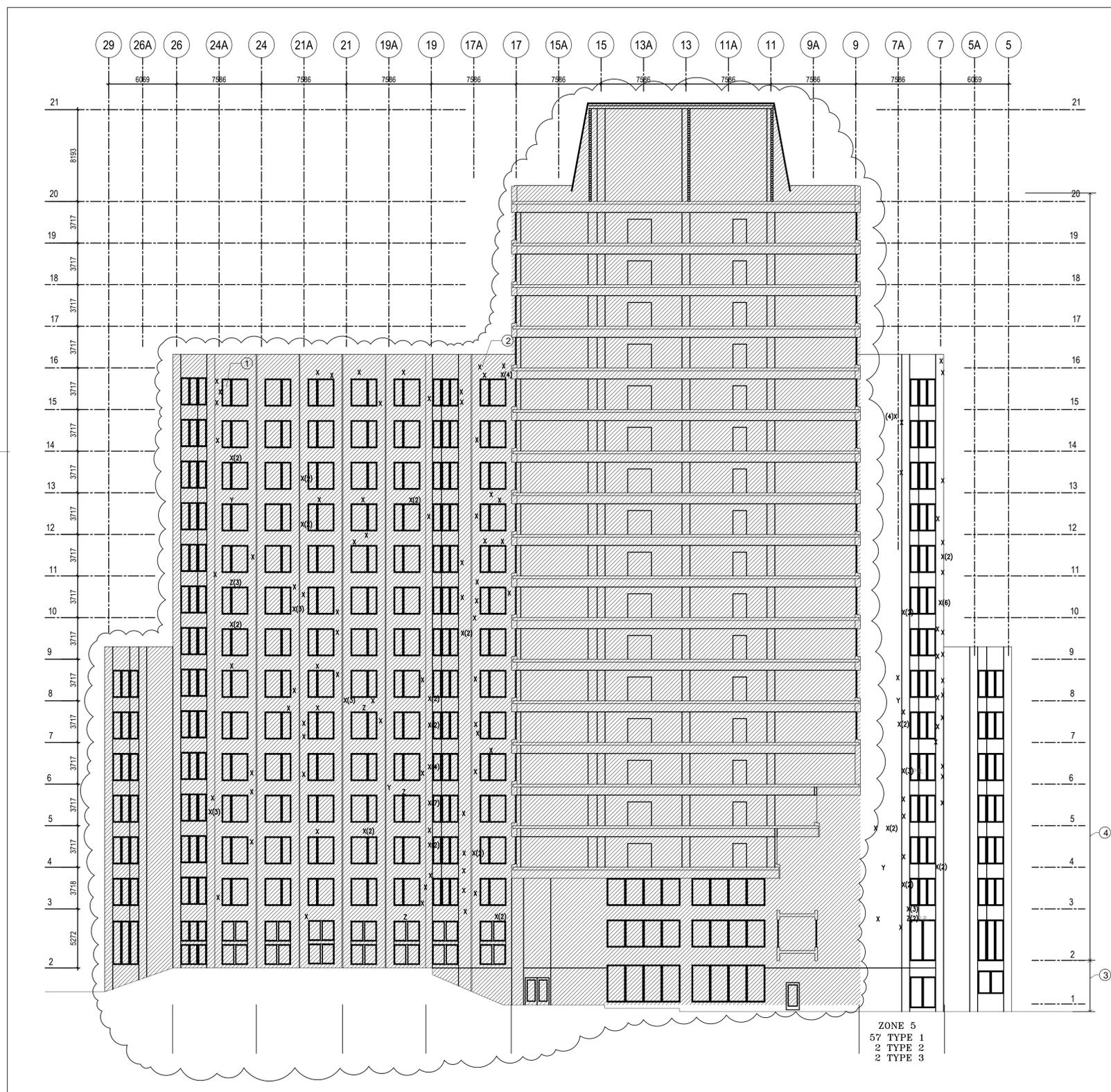
DAVID COLE Approuvé

TENDER Soumission

JAMES BRUCE Administrateur de projets

R.068114.011

A-407



ZONE 5
 57 TYPE 1
 2 TYPE 2
 2 TYPE 3

NOTES GÉNÉRALES

- LES LETTRES 'X', 'Y' OU 'Z' ET RETROUVÉES DANS LES ÉLÉVATIONS REPRÉSENTENT DES POINTS OÙ L'ON A RETROUVÉ DES BRIQUES FRACTURÉES AU COURS DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LES BRIQUES. CETTE ENQUÊTE AVANT ÉTÉ MENÉE EN 2014 PAR LA SOCIÉTÉ JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. LES LETTRES 'X'(#), 'Y'(#) OU 'Z'(#) REPRÉSENTENT UN REGROUPEMENT DE BRIQUES. LA LETTRE 'X' OU 'X'(#) REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 1. LA LETTRE 'Y' OU 'Y'(#) REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 2. LA LETTRE 'Z' OU 'Z'(#) REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 3. LES QUANTITÉS DE BRIQUES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT ET CE, SELON LE TYPE DE BRIQUES ET PAR ZONE, SONT PRÉSENTÉES À MÊME LA PARTIE INFÉRIEURE DES ÉLÉVATIONS. ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE RÉPARATION, EN PARTANT D'EN HAUT DE LA ZONE ET EN POURSUIVANT LE TOUT VERS LE BAS.
- UNE ALLOCATION POUR LE REMPLACEMENT DE BRIQUES ADDITIONNELLES A ÉTÉ PRÉVUE DANS LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE. LE MONTANT TOTAL POUR LE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE DEVA INCLURE LES EMBLEMES ANNOTÉS DANS LES DESSINS D'ÉLÉVATIONS, LES BRIQUES ADDITIONNELLES IDENTIFIÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AU COURS DE SON EXAMEN ET CERTAINES BRIQUES ADDITIONNELLES ET BRISÉES DURANT LE PROCESSUS D'ENLÈVEMENT ET CE, EN RAISON DE LA DURETÉ PRONONCÉE DU MORTIER. AU COURS DES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT, PRENDRE SOIN DE GARDER AU MINIMUM LA BRISURE DES BRIQUES.
- SUR UNE BASE HEBDOMADAIRE, EFFECTUER UN COMPTE DU NOMBRE DE BRIQUES REMPLACÉES ET SOUMETTRE LE TOUT À L'EXAMEN DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LE COMPTE DES BRIQUES À REMPLACER DEVA AUSSI TENIR COMPTE DES TYPES ET DES ZONES.
- L'ENTREPRENEUR DEVA TENIR COMPTE D'INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET DEVANT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, COMPTE TENU DE LA COORDINATION DE L'ACCÈS AUX ENSEMBLES DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, SELON LES BESOINS. L'ENTREPRENEUR SE DEVA D'OFFRIR AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE LES SERVICES D'UN DE SES OPÉRATEURS D'ÉCHAFAUDAGES VOLANTS POUR L'ACCOMPAGNER AU COURS DES INSPECTIONS. LES INSPECTIONS SE RÉALISERONT DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR SE DEVAIT D'ANTICIPER CE QUI SUIT :
 - AUX ÉLÉVATIONS 207 ET 208 : UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISSEMENT EN ÉCHAFAUDAGE VOLANT.
 - À TOUTES LES AUTRES ÉLÉVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE RÉVISIONS PÉRIODIQUES.
- REMONTER LES BRIQUES EN CONFORMITÉ AVEC LES DÉTAILS PRÉSENTÉS DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

NOTES DU DESSIN

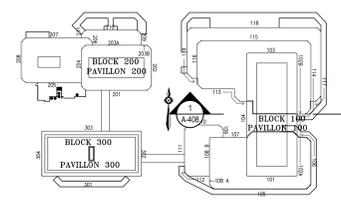
- PROTÉGER LES FENÊTRES EXISTANTES CONTRE TOUT DOMMAGE POUVANT ÊTRE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT.
- LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PROTECTION NE SONT PAS PRÉSENTÉES ICI, AFIN DE GARDER LE DESSIN LE PLUS CLAIR POSSIBLE. SE REPORTER AU PLAN DU DESSIN A100 AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT. CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES.
- CONSTRUCTION À PLACAGE EN BRIQUES STANDARD, JUSQU'AU NIVEAU DU DEUXIÈME ÉTAGE
- CONSTRUCTION DE PANNEAUX EN BRIQUES ET DE TYPE PRÉFABRIQUÉ, DU DEUXIÈME ÉTAGE JUSQU'AU NIVEAU DU TOIT

LEGEND / LÉGENDE

- X (X#) STRETCHER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PANNIÈRE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.
- Y (Y#) ROWLOCK COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN BOUTISSE DE CHAMP - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.
- Z (Z#) SOLDIER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PALISSADE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES AND PROCEDURES. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET LES PROCÉDURES S'Y RATTACHANT.
 TOTAL BRICK REPAIR FOR THIS ELEVATION
 RÉPARER L'ENSEMBLE DE LA BRIQUE PRÉSENTÉE DANS CETTE ÉLÉVATION.
 TYPE 1 57
 TYPE 2 2
 TYPE 3 2
 TOTAL BRICKS 61 FACTORING 2:1 REPRESENTING TOTAL 183
 NOMBRE TOTAL DE BRIQUES : 61; ICI, L'ON SE DOIT DE TENIR COMPTE D'UN FACTEUR DE REMPLACEMENT DE 2 DANS 1; TOTAL = 183

KEY PLAN / PLAN CLÉ



GENERAL NOTES

- AN 'X', 'Y' OR 'Z' ON THE ELEVATIONS SHOWS A LOCATION OF FRACTURED BRICKS FOUND DURING THE LAST BRICK SURVEY CARRIED OUT IN 2014 BY JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. 'X'(#)', 'Y'(#) OR 'Z'(#)' REPRESENTS A CLUSTER OF BRICKS. 'X' OR 'X'(#)' SHOWS TYPE 1 BRICK REPAIR. 'Y' OR 'Y'(#)' SHOWS TYPE 2 BRICK REPAIR. 'Z' OR 'Z'(#)' SHOWS TYPE 3 BRICK REPAIR. THE AMOUNT OF BRICKS ALLOWED IN THE CONTRACT PER TYPE PER ZONE IS SHOWN AT THE BOTTOM OF THE ELEVATIONS. PROCEED WITH THE WORK FROM THE TOP OF THE ZONE PROGRESSING TOWARD THE BOTTOM.
- AN ALLOWANCE FOR ADDITIONAL BRICK REPLACEMENT HAS BEEN INCLUDED IN THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT. THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT WILL INCLUDE THE NOTED LOCATIONS IN THE ELEVATION DRAWINGS. ADDITIONAL BRICKS IDENTIFIED BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING REVIEW, AND SOME ADDITIONAL BROKEN BRICKS DURING THE REMOVAL PROCESS DUE TO THE VERY HARD MORTAR. USE CARE TO MINIMIZE BREAKAGE DURING REMOVAL.
- ON A WEEKLY BASIS, PROVIDE A COUNT, PER TYPE PER ZONE, OF REPLACED BRICKS TO THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.
- THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FOR REGULAR INSPECTIONS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE, INCLUDING COORDINATING ACCESS TO SWING STAGE DROPS AS REQUIRED. PROVIDE FOR ONE (1) OF THE CONTRACTOR'S SWING STAGE OPERATORS TO ACCOMPANY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING THE INSPECTIONS. THE INSPECTIONS WILL OCCUR WITHIN REGULAR WORKING HOURS. THE CONTRACTOR SHOULD ANTICIPATE:
 - AT ELEVATION 207 & 208: ONE (1) TO TWO (2) INSPECTIONS AT EVERY SWING STAGE DROP, WITH A TOTAL COMBINED AVERAGE TIME OF THREE (3) HOURS PER SWING STAGE DROP.
 - AT ALL OTHER ELEVATIONS: AN AVERAGE OF EIGHT (8) HOURS PER WEEK FOR PERIODIC REVIEW.
- BRICKS TO BE RESET AS SHOWN ON DETAILS IN STRUCTURAL SERIES DRAWINGS

DRAWING NOTES

- PROTECT EXISTING WINDOWS AGAINST DAMAGE CAUSED BY WORK WITHIN THIS CONTRACT
- TYPICAL WORK AND DESCRIPTION LOCATIONS. REFER TO LEGEND AND STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES
- STANDARD BRICK VENEER CONSTRUCTION TO SECOND LEVEL
- PRECAST BRICK PANEL CONSTRUCTION SECOND LEVEL TO ROOF

Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

National Centre of Expertise / Centre d'expertise nationale
 Architectural and Engineering Services / Services d'architecture et génie
 Real Property Services Branch / Direction générale des services immobiliers

Cleland Jardine Engineering Limited
 560 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200
 KANATA, ONTARIO K2L 6B9
 TEL: (613) 991-1533 FAX: (613) 991-1703
 EMAIL: mail@clelandjardine.com

COLE+Associates ARCHITECTS INC.

15, WELLINGTON
 25, EDDY

1. FONDATION DU PORTAGE
 15. EDDY

KEY PLAN
 PLAN CLÉ

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS
 1000 BAYVIEW AVE. SUITE 100
 SCARBOROUGH, ONTARIO M1B 3Y1
 (416) 291-1111
 LICENCE: 3712

revision	description	date
05	ISSUED FOR ADDENDUM #1	05/25/2015
04	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT OF SUBMISSION	03/25/2015 25 MARS, 2015
03	ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT A 99%, A FAIRE REVISIONS	03/25/2015 09 MARS, 2015
02	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 66%, A FAIRE REVISIONS	03/16/2015 16 MARS, 2015
01	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 33%, A FAIRE REVISIONS	02/13/2015 13 FEV, 2015

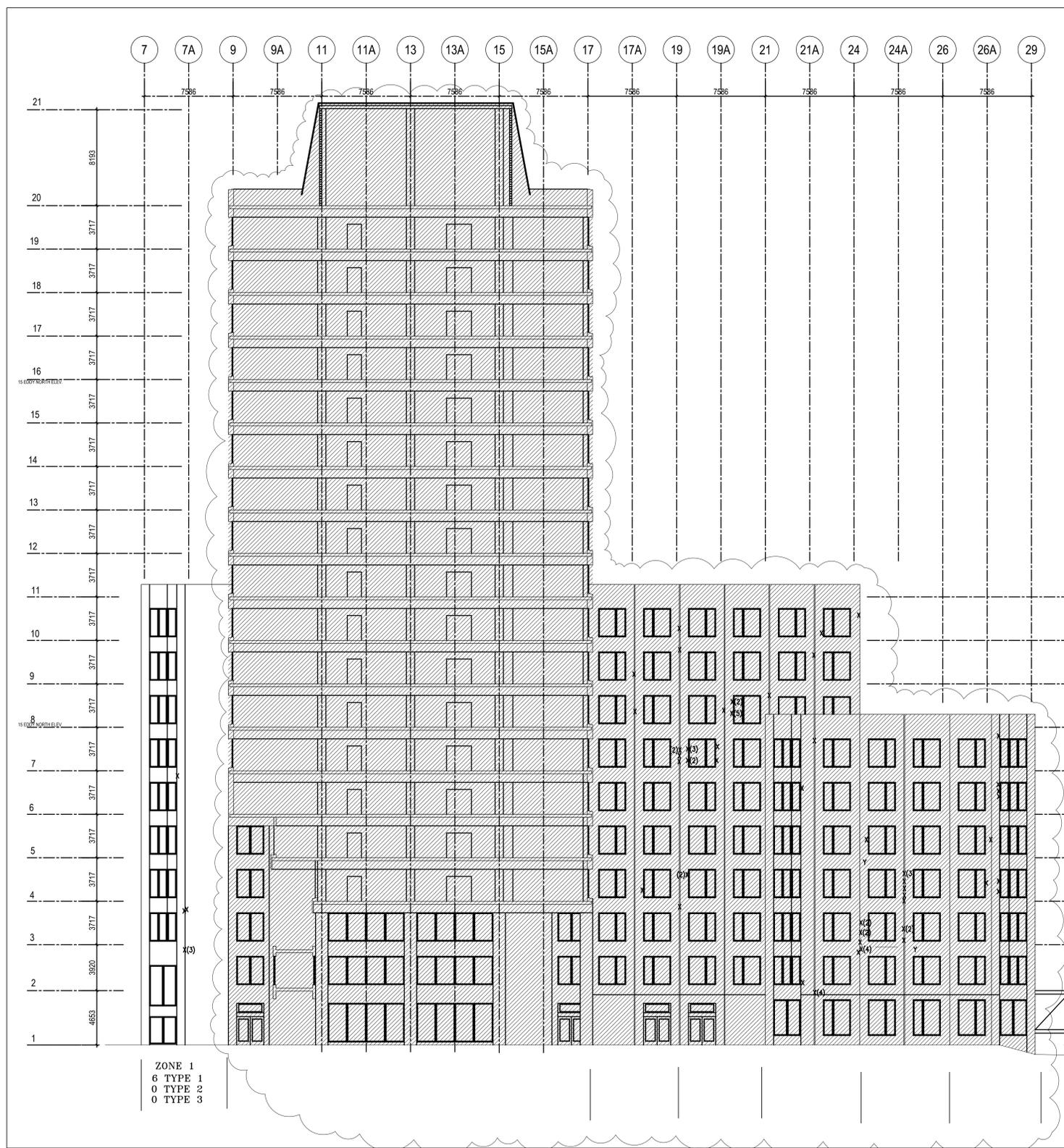
project / projet

LES TERRASSES DE LA CHAUDIERE 25, EDDY HULL (QUÉBEC)

drawing / dessin

ELEVATIONS BLOCK 100 SOUTH SECTION ÉLÉVATIONS - PAVILLON 100, COUPE AU SUD

Designed By / Conçu par: DESIGNED / Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
 Drawn By / Dessiné par: B. HALDENBY / Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
 Date / Date: Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
 Reviewed By / Examiné par: DAVID COLE / Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
 Date / Date: Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
 Approved By / Approuvé par: DAVID COLE / Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
 Date / Date: Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
 Tender / Soumission: JAMES BRUCE / Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
 Project Manager / Administrateur de projets: JAMES BRUCE / Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
 Project no. / N° du projet: R.068114.011
 Drawing no. / N° du dessin: A-408



1 ÉLEVATION DU NORD - PAVILLON 100 BLOCK - NORTH ELEVATION - 15, rue EDDY St.
SCALE / ÉCHELLE - 1:50

NOTES GÉNÉRALES

- LES LETTRES 'X', 'Y' OU 'Z' ET RETROUVÉES DANS LES ÉLÉVATIONS REPRÉSENTENT DES POINTS OÙ L'ON A RETROUVÉ DES BRIQUES FRACTURÉES AU COURS DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LES BRIQUES. CETTE ENQUÊTE AVANT ÉTÉ MENÉE EN 2014 PAR LA SOCIÉTÉ JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. LES LETTRES 'X(#)', 'Y(#)' OU 'Z(#)' REPRÉSENTENT UN REGROUPEMENT DE BRIQUES. LA LETTRE 'X' OU 'X(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 1. LA LETTRE 'Y' OU 'Y(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 2. LA LETTRE 'Z' OU 'Z(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 3. LES QUANTITÉS DE BRIQUES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT ET CE, SELON LE TYPE DE BRIQUES ET PAR ZONE, SONT PRÉSENTÉES À MÊME LA PARTIE INFÉRIEURE DES ÉLÉVATIONS. ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE RÉPARATION, EN PARTANT D'EN HAUT DE LA ZONE ET EN POURSUIVANT LE TOUT VERS LE BAS.
- UNE ALLOCATION POUR LE REMPLACEMENT DE BRIQUES ADDITIONNELLES A ÉTÉ PRÉVUE DANS LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE. LE MONTANT TOTAL POUR LE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE DEVRA INCLURE LES EMPLACEMENTS ANNOTÉS DANS LES DESSINS D'ÉLÉVATIONS, LES BRIQUES ADDITIONNELLES IDENTIFIÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AU COURS DE SON EXAMEN ET CERTAINES BRIQUES ADDITIONNELLES ET BRISÉES DURANT LE PROCESSUS D'ENLÈVEMENT ET CE, EN RAISON DE LA DURÉTÉ PRONONCÉE DU MORTIER, AU COURS DES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT, PRENDRE SOIN DE GARDER AU MINIMUM LA BRISURE DES BRIQUES.
- SUR UNE BASE HEBDOMADAIRE, EFFECTUER UN COMPTE DU NOMBRE DE BRIQUES REMPLACÉES ET SOUMETTRE LE TOUT À L'EXAMEN DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LE COMPTE DES BRIQUES À REMPLACER DEVRA AUSSI TENIR COMPTE DES TYPES ET DES ZONES.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA TENIR COMPTE D'INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET DEVANT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, COMPTE TENU DE LA COORDINATION DE L'ACCÈS AUX ENSEMBLES DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, SELON LES BESOINS. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA OFFRIR AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE LES SERVICES D'UN DE SES OPÉRATEURS D'ÉCHAFAUDAGES VOLANTS POUR L'ACCOMPAGNER AU COURS DES INSPECTIONS. LES INSPECTIONS SE RÉALISERONT DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR SE DEVRAIT D'ANTICIPER CE QUI SUIT :
 - AUX ÉLÉVATIONS 207 ET 208 : UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISSEMENT EN ÉCHAFAUDAGE VOLANT.
 - À TOUTES LES AUTRES ÉLÉVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE RÉVISIONS PÉRIODIQUES.
- REMONTER LES BRIQUES EN CONFORMITÉ AVEC LES DÉTAILS PRÉSENTÉS DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

GENERAL NOTES

- AN 'X', 'Y' OR 'Z' ON THE ELEVATIONS SHOWS A LOCATION OF FRACTURED BRICKS FOUND DURING THE LAST BRICK SURVEY CARRIED OUT IN 2014 BY JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. 'X(#)', 'Y(#)' OR 'Z(#)' REPRESENTS A CLUSTER OF BRICKS. 'X' OR 'X(#)' SHOWS TYPE 1 BRICK REPAIR. 'Y' OR 'Y(#)' SHOWS TYPE 2 BRICK REPAIR. 'Z' OR 'Z(#)' SHOWS TYPE 3 BRICK REPAIR. THE AMOUNT OF BRICKS ALLOWED IN THE CONTRACT PER TYPE PER ZONE IS SHOWN AT THE BOTTOM OF THE ELEVATIONS. PROCEED WITH THE WORK FROM THE TOP OF THE ZONE PROGRESSING TOWARD THE BOTTOM.
- AN ALLOWANCE FOR ADDITIONAL BRICK REPLACEMENT HAS BEEN INCLUDED IN THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT. THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT WILL INCLUDE THE NOTED LOCATIONS IN THE ELEVATION DRAWINGS, ADDITIONAL BRICKS IDENTIFIED BY DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING REVIEW, AND SOME ADDITIONAL BROKEN BRICKS DURING THE REMOVAL PROCESS DUE TO THE VERY HARD MORTAR. USE CARE TO MINIMIZE BREAKAGE DURING REMOVAL.
- ON A WEEKLY BASIS, PROVIDE A COUNT, PER TYPE PER ZONE, OF REPLACED BRICKS TO THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.
- THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FOR REGULAR INSPECTIONS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE, INCLUDING COORDINATING ACCESS TO SWING STAGE DROPS AS REQUIRED. PROVIDE FOR ONE (1) OF THE CONTRACTOR'S SWING STAGE OPERATORS TO ACCOMPANY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING THE INSPECTIONS. THE INSPECTIONS WILL OCCUR WITHIN REGULAR WORKING HOURS. THE CONTRACTOR SHOULD ANTICIPATE:
 - AT ELEVATION 207 & 208: ONE (1) TO TWO (2) INSPECTIONS AT EVERY SWING STAGE DROP, WITH A TOTAL COMBINED AVERAGE TIME OF THREE (3) HOURS PER SWING STAGE DROP.
 - AT ALL OTHER ELEVATIONS: AN AVERAGE OF EIGHT (8) HOURS PER WEEK FOR PERIODIC REVIEW.
- BRICKS TO BE RESET AS SHOWN ON DETAILS IN STRUCTURAL SERIES DRAWINGS

NOTES DU DESSIN

- PROTÉGER LES FENÊTRES EXISTANTES CONTRE TOUT DOMMAGE POUVANT ÊTRE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT.
- EMPLACEMENT DE TRAVAUX TYPIQUES ET DESCRIPTION. SE REPORTER À LA LÉGENDE ET AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION.
- CONSTRUCTION À PLACAGE EN BRIQUES STANDARD, JUSQU'AU NIVEAU DU DEUXIÈME ÉTAGE
- CONSTRUCTION DE PANNEAUX EN BRIQUES ET DE TYPE PRÉFABRIQUÉ, DU DEUXIÈME ÉTAGE JUSQU'AU NIVEAU DU TOIT

DRAWING NOTES

- PROTECT EXISTING WINDOWS AGAINST DAMAGE CAUSED BY WORK WITHIN THIS CONTRACT
- TYPICAL WORK AND DESCRIPTION LOCATIONS. REFER TO LEGEND AND STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES
- STANDARD BRICK VENEER CONSTRUCTION TO SECOND LEVEL
- PRECAST BRICK PANEL CONSTRUCTION SECOND LEVEL TO ROOF

LEGEND / LÉGENDE

X / X(#)	STRETCHER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PANNIÈRE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.
Y / Y(#)	ROWLOCK COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN BOUTISSE DE CHAMP - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.
Z / Z(#)	SOLDER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS. RANG EN PALISSADE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES AND PROCEDURES. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET LES PROCÉDURES S'Y RATTACHANT.

TOTAL BRICK REPAIR FOR THIS ELEVATION
RÉPARER L'ENSEMBLE DE LA BRIQUE PRÉSENTÉE DANS CETTE ÉLÉVATION.

TYPE 1 6
TYPE 2 0
TYPE 3 0
TOTAL BRICKS 6 FACTORING 2:1 REPLACEMENT TOTAL 18
NOMBRE TOTAL DE BRIQUES : 6. ICI, L'ON SE DOIT DE TENIR COMPTE D'UN FACTEUR DE REMPLACEMENT DE 2 DANS 1; TOTAL = 18

[Hatched Box]	NOT IN CONTRACT NON INCLUS AU CONTRAT
---------------	--

KEY PLAN / PLAN CLÉ

REVISION

revision	description	date
05	ISSUED FOR ADDENDUM #1	05/25/2015
04	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT OF SUBMISSION	03/25/2015 28 MARS, 2015
03	ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT A 99%, A FAIRE RÉVISER	03/25/2015 28 MARS, 2015
02	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 66%, A FAIRE RÉVISER	02/16/2015 12 FÉV. 2015
01	ISSUED FOR 33% DOCUMENT A 33%, A FAIRE RÉVISER	02/13/2015 03 FÉV. 2015

PROJECT INFORMATION

project: LES TERRASSES DE LA CHAUDIÈRE 25, EDDY HULL (QUÉBEC)

drawing: ELEVATIONS BLOCK 100 NORTH AND EAST ÉLÉVATIONS - PAVILLON 100, AU NORD ET À L'EST

Designed By: DESIGNED / Conçu par
Date: Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
Drawn By: B. HALDENBY / Dessiné par
Date: Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
Reviewed By: DAVID COLE / Examiné par
Date: Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
Approved By: DAVID COLE / Approuvé par
Date: Mar 2015 / (yyyy/mm/dd)
Tender: JAMES BRUCE / Soumission
Project Manager: JAMES BRUCE / Administrateur de projets
Project no.: R.068114.011 / N° du projet
Drawing no.: A-409 / N° du dessin

PRINTED: PW33C PFB A0 (1186841)